



**HAL**  
open science

## Connecter des espaces sans personnes à des personnes sans espaces : les Grands Voisins, un lieu infini

Dorian Carreau-Touzé

► **To cite this version:**

Dorian Carreau-Touzé. Connecter des espaces sans personnes à des personnes sans espaces : les Grands Voisins, un lieu infini. Art et histoire de l'art. 2019. dumas-02385047

**HAL Id: dumas-02385047**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02385047>**

Submitted on 28 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Connecter des espaces sans personnes à des personnes sans espaces : les Grands Voisins, un lieu Infini**

Projet de Fin d'Etudes Master II Gestion des Arts et de la Culture

Auteur : Dorian Carreau-Touzé



Organisme d'affiliation : Ecole des Arts et de la Sorbonne, UFR4

Organisme dans lequel le stage a été effectué : Assistant de programmation et de production  
aux Grands Voisins

Directeur du Projet de Fin d'Etudes : Marco Dell'Omodarme

<b>Introduction</b>	<b>P.4</b>
<b>Partie 1 : Un contexte favorable</b>	<b>P.8</b>
A. Du squat à la reconfiguration urbaine	P.8
B. La vacance omniprésente	P.10
C. Un environnement foncier sous pression	P.12
D. L'urbanisme transitoire comme solution ?	P.14
E. Une hypocrisie transitoire	P.15
<b>Partie 2 : Des lieux infinis pour des réponses définis</b>	<b>P.17</b>
A. Lieu infini, De quoi parle t-on ?	P.17
B. Lieux infinis VS lieux Business	P.18
C. Les lieux infinis , le garage de la cité ?	P.19
D. Ouverture du jeu d'acteurs	P.20
E. Habiter l'infini	P.21
F. Une architecture sensible	P.23
<b>Partie 3 : Les Grands Voisins : un lieu infini</b>	<b>P.24</b>
A. Genèse du projet	P.24
B. Les acteurs en présences	P.26
1. Acteurs politique	P.27
a. La Mairie du 14ème arrondissement	P.27
2. Acteurs propriétaires, aménageurs et maîtrise d'œuvre	P.28
a. L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP)	P.28
b. Paris & Métropole Aménagement (P&MA).	P.29
3. Acteurs d'occupation temporaire	P.29
a. Aurore : Héberger, soigner, intégrer	P.29
b. Plateau urbain : Résorber la vacance, servir la création	P.30
c. Yes We Camp: Les temporalités dynamiques	P.31
C. Professionnalisation des acteurs	P.33
D. Récupération, standardisation des lieux infinis ?	P.34

E. Composer avec l'incertitude dans une démarche utopique	P.35
F. Mixité des usages et des usagers	P.36
G. Des possibles de l'infini	P.37
H. Des lieux en recherche	P.39
<b>Partie 4 : Les Grands Voisins : Fabrique des communs et gouvernance collective</b>	<b>P.41</b>
A. Communs : de quoi parle-t-on?	P.41
B. Une gouvernance partagée et associative	P.42
C. Redéfinir le travail pour définir la gouvernance	P.43
D. Une gouvernance lisible	P.44
E. Modèle économique	P.47
F. Des équipes multiformes pour des réponses communes	P.50
G. Le côtoisement des trois mondes	P.53
H. Les interstices de la précarité, la précarités des possibles	P.55
<b>Conclusion</b>	<b>P.55</b>
Remerciements	P.59
Bibliographie	P.60
Annexes	P.63

## Introduction

Les espaces vacants et les friches, qu'ils soient industriels, commerciaux ou agricoles, ne sont pas un phénomène récent. Pourtant, ils apparaissent depuis plusieurs années comme un secteur moteur de l'innovation publique fertilisant de nombreux autres domaines de l'action territoriale tout en se réinventant à leur contact. En effet, Dans les champs du développement territorial, de plus en plus d'acteurs ou de facilitateurs culturels, sociaux, urbains, architectes interviennent pour imaginer des projets, éphémères temporaires ou transitoires. Ils affinent les diagnostics, grâce à des approches décalées, sensibles, proposent de nouvelles manières d'observer, de penser et de répondre aux attentes des usagers, inventent de nouveaux modes de consultation ou d'implication des citoyen.ne.s, aménagent autrement les équipements culturels ou sociaux, créent des espaces publics attractifs, imaginent des ambiances urbaines créatives afin de mettre en récit les territoires.

*« Les besoins urbains spécifiques ne seraient-ils pas des besoins de lieux qualifiés, lieux de simultanéité et de rencontres, lieux où l'échange ne passerait pas par la valeur d'échange, le commerce et le profit ? Ne serait-il pas aussi le besoin d'un temps de ces rencontres, de ces échanges ? »<sup>1</sup>.*

L'occupation d'espaces vacants est une pratique ancienne. La désindustrialisation en Europe, au début des années 1970 et l'effondrement de la période de plein-emploi suite aux Trente Glorieuses obligea progressivement les entreprises et manufactures à fermer leurs portes. En réaction à ce mouvement de désindustrialisation, un mouvement contestataire regroupant plusieurs groupes alternatifs qui portaient un regard négatif sur la politique et les institutions en place ont alors investi ces lieux. La reconversion de ces friches émerge alors et se manifeste comme étant une solution pour reconquérir les espaces, les dédier à la production et à l'innovation artistique mais également à l'hébergement de personnes en forte précarité. Une reconversion qui impliquait un nouveau mode d'organisation de la société, où le citoyen apparaissait au cœur même d'une démarche communautaire.

Nous sommes aujourd'hui en 2019 et la notion de squat s'est forgée une nouvelle identité, notamment avec l'apparition de nouveaux modèles tels que l'urbanisme transitoire,

---

<sup>1</sup> H. Lefebvre, *Le droit à la ville*, 1970, p.108

temporaire et éphémère. En effet, ce mode d'occupation s'avère être *“la version légale et non contestataire qui accepte leur durée déterminée, à l'inverse des squats qui revendiquent ouvertement de rester ou de changer la destination du futur des lieux”*<sup>2</sup>

Ces nouveaux accords d'occupations sont très appréciés depuis quelques années, tant par les politiques, collectivités et les promoteurs et aménageurs. Ces accords mutuels ont donné naissance à une forme de dédramatisation des mouvements alternatifs et une confiance est née pour s'associer au sein de développements de projets sociaux, culturels et urbains entre ces différents acteurs.

A ce jour, les friches se sont développées, notamment avec l'arrivée d'internet et le développement accru du numérique qui a donné naissance à de nouvelles formes d'organisations communautaires telles que les FabLabs ou les espaces de coworking qui sont regroupés et définis au même titre que les friches culturelles par la notion de « tiers lieux » avancée dans les années 90 par le sociologue américain Ray Oldenburg.

La notion de “Tiers-lieux” désigne un ensemble de lieux de travail mêlant de multiples acteurs où les savoirs et les compétences peuvent-être échangés. Ces lieux sont flexibles et offrent une solution alternative au fonctionnement traditionnel permettant ainsi aux actifs de bénéficier d'un “troisième lieu” par rapport au lieu de résidence ainsi qu'au lieu de travail.

A contrario, Luc Gwiazdzinski avance l'idée que *“l'étalement et l'éclatement des espaces, des temps sociaux et de les mobilités alliés à l'accélération de notre société posent la question du “vivre ensemble” et du “faire ensemble”*<sup>3</sup>. De quelles marges de manœuvre, de quels terrains de jeu et d'aventure disposent les citoyens pour participer, prendre part à la fabrique de la ville ? Dans ce paysage si peu désirable, il existerait des « lieux infinis »,

Dans leur ouvrage *“LIEUX INFINIS : Construire des bâtiments ou des lieux”*, le collectif Encore Heureux dans la continuité de la théorie des Tiers-Lieux mettent en avant dix lieux qui explorent des alternatives, défrichent des usages nouveaux pour répondre à la combinaison de problématiques sociales, écologiques, économiques, urbaines et culturelles. Des lieux infinis que les membres du collectif s'interdisent de définir puisqu'au contraire ils

---

<sup>2</sup> « *Qu'est-ce que l'urbanisme transitoire et comment le penser ?* », Batiactu, Janvier 2018

<sup>3</sup> *Localiser les in-finis 2018*, in *Encore heureux (dir.)*, Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ? Paris, B42, pp.39-53 Luc Gwiazdzinski

insistent sur l'idée de résister à la tentation de définir ces "lieux infinis" puisqu'il s'agirait plutôt de les "indéfinir", d'en dresser simplement l'inventaire en regroupant ceux qui partagent cette caractéristique principale : l'ouverture sur l'imprévu pour construire sans fin le possible à venir.

Cet ouvrage expose les processus, les engagements ainsi que les modes de gouvernances institués au cœur de ces nouveaux espaces et nouvelles cités mais également des problématiques philosophique et politiques qui en découlent telles que le droit à la ville. En outre, ces lieux et les acteurs tentent de réactualiser les notions de communs, de vivre-ensemble, d'offrir un "*nouveau droit de la cité*"<sup>4</sup> par des expériences protéiformes, subversives et indéfinies mise en place par des gouvernances propre à chaque lieu faisant de ces espaces des laboratoires sociaux, culturels, urbains, environnementaux dans la ville permettant d'accompagner d'autres formes de vie, d'appropriation et de partage de l'espace.

Ces lieux sont expérimentaux, et par conséquent, s'avèrent complexes à reproduire. Les lieux infinis cultivent et croient au mélange des genres, des activités et des publics. Ils construisent en ouvrant sur l'imprévu et créent des possibles à venir.

Cet ouvrage a été édité par le collectif "ENCORE HEUREUX" dans le cadre de la Biennale d'Architecture de Venise en 2018. Les dix lieux représentés et considérés comme des "Lieux infinis" sont les suivants : les Grands Voisins et le Centquatre à Paris, l'hôtel Pasteur à Rennes, la Grande Halle à Colombelles, les Ateliers Médicis à Clichy-sous-bois-Montfermeil, la Friche la belle de mai à Marseille, le Tri postal à Avignon, le 6B à Saint-Denis, la Convention à Auch, et la Ferme du bonheur à Nanterre.

Pour illustrer cette recherche, nous nous intéresserons à un lieu en particulier : Les Grands Voisins. Ce projet d'occupation temporaire situé à Paris, interrogent les nouvelles manières de vivre ensemble. De 2015 à 2017, l'occupation temporaire de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul proposait 600 places d'hébergement à des personnes en situation de vulnérabilité et a permis à 250 associations, startups, artisans et artistes de déployer leur activité dans un environnement inédit. Cette expérience donnait à tous l'accès à de nouveaux espaces de plein air, à des lieux de rencontre et à de multiples activités partagées. Surtout, ces

---

<sup>4</sup> Claire Brossaud & Sandra Fiori & Philippe Simay. « Les communs urbains : nouveau droit de cité ? », *Métropolitique*, Juin 2019

deux années ont permis de partager des valeurs d'hospitalité et de générosité. La première saison de l'expérience « *Les Grands Voisins – Fabrique de biens communs* », s'est achevée le 22 décembre 2017.

Aujourd'hui, les travaux préparatoires au futur quartier Saint-Vincent-de-Paul ont commencé. L'expérience des Grands Voisins continue, s'adapte et se déploie dans les espaces encore disponibles jusqu'à 2020. Les échanges avec les aménageurs Paris Batignolles Aménagement – PBA, sont réguliers, permettant aux acteurs présents sur le site de partager avec eux leurs intentions : faire cohabiter des fonctions et des groupes sociaux différents, expérimenter pour lutter contre l'exclusion et l'isolement et s'ouvrir sur l'extérieur, tout en contribuant à préfigurer le quartier de demain !

L'objet de ce mémoire consiste en la définition dans un premier temps, de la notion d'urbanisme transitoire, temporaire et éphémère et de comprendre ce phénomène en plein ascension. Par la suite, nous nous concentrerons sur la notion "lieux infinis" avancée par le collectif d'architecte "ENCORE HEUREUX". Nous tenterons de comprendre comment ces expériences d'urbanisme se différencient d'autres projets temporaire ou transitoire et quelles sont les valeurs et la philosophie de ces lieux. Troisièmement, nous poursuivrons en analysant le cas des Grands Voisins à Paris. Nous aborderons les grandes thématiques abordées par les lieux infinis : Quelles dynamiques sociales génèrent cette expérience urbaine éphémère ? Si des populations d'origines sociales très éloignées sont physiquement mis en présence. Y a-t-il pour autant mixité à proprement parlé ? Comment se passe la cohabitation au sein du site ? Comment les usages sont-ils mis en place et pour quels usagers ? Enfin, nous terminerons par une dernière partie sur la gouvernance des Grands Voisins et sur le fonctionnement de cette équipe particulière.

La méthodologie utilisée ici s'appuie dans un premier temps sur une étude de terrain et une observation participante continue menée sur le site des Grands Voisins du 17 février au 27 août 2019 dans le cadre de mon stage de fin d'étude d'une durée de six mois au poste d'assistant de programmation et de production au sein de l'association Yes We Camp. Trois entretiens semi-directifs y ont été menés avec les responsables des trois associations coordinatrices engagées dans le projet des Grands Voisins : Cécile Barranger, coordinatrice de l'association Yes We Camp, Clémence Dumanoir, coordinatrice de l'association Aurore et



Charlotte Gondouin, coordinatrice de la coopérative Plateau Urbain. Ces entretiens avec les personnes directement impliquées depuis une longue période dans leur association respective et sur le site des Grands Voisins visaient à nous permettre de mieux cerner la conception, la production et la diffusion de ce projet ainsi que les valeurs et le fonctionnement d'un lieu défini par le collectif "Encore heureux" comme "lieu infini".

Il est regrettable de ne pas avoir pu rencontrer les aménageurs des Grands Voisins, PBA. En effet, l'implication de l'aménageur s'est avérée très importante, notamment dans le rapport de préfiguration qu'entretiennent les associations et l'aménageur concernant le futur écoquartier.

Ce mémoire de recherche s'intéresse donc à l'urbanisme transitoire par le prisme des Grands Voisins répertorié dans les 10 lieux infinis lors de la Biennale d'Architecture de Venise en 2018. La prise de conscience récente du potentiel qu'offre ces lieux, l'arrivée très récente des termes et lois en liens avec les occupations qu'elles soient transitoires, temporaires ou éphémères à complexifier la recherche bibliographique sur ce sujet. En effet, bien que d'innombrables articles soient consacrés à l'urbanisme transitoire et en particulier sur le cas des Grands Voisins, il a été difficile de référencer des recherches générales et complètes sur cette notion de "lieu infini", néanmoins la multitude de textes et d'articles ainsi que l'observation participante et les entretiens ont permis de cerner le projet des Grands Voisins et de proposer une analyse cohérente et thématique.

## **Partie 1 : Un contexte favorable**

Nous tenterons d'analyser dans cette première partie les raisons et les enjeux qui ont influencé le développement et l'ascension de l'urbanisme temporaire et/ou transitoire. En effet, il semble indispensable de tenter de cerner les raisons de l'apparition de ce nouveau modèle qui cherche à rassembler urbanistes et acteurs alternatifs de la société civile pour expérimenter et apporter des réponses aux problématiques sociétales actuelles.

### **A. Du squat à la reconfiguration urbaine**

Pour Françoise Lucchini, porteuse du projet "La Friche" à l'Université de Rouen. Elle voit dans ces friches « un acte de reconquête du territoire », le phénomène de "reterritorialisation" a, en effet, pris place dans les marges : « *Non seulement dans les marges de la ville : dans des*

*espaces en friche dont la valeur foncière, esthétique et patrimoniale était à l'époque peu perçue par les décideurs politiques. Mais aussi dans les marges du monde de l'art, puisque ces groupes artistiques d'avant-garde contestataires désiraient développer un lieu de travail et de production culturelle résolument différent des institutions culturelles existantes. »*<sup>5</sup>

Ce mouvement de “reterritorialisation” institué par les groupes contestataires était considéré à l'époque comme déviant. Dans son ouvrage « *Outsiders, étude de la sociologie de la déviance* », le sociologue Howard S. Becker analyse le phénomène de déviance sociale à travers deux objets d'étude : les fumeurs de marijuana et les musiciens de Jazz. Ces sujets peuvent aujourd'hui nous paraître conventionnels, mais dans les années 1960 ils apparaissent comme étant des faits déviantes. Aussi, à partir de ces exemples, Howard Becker s'interroge sur la notion de norme : Comment se définit-elle ? Quelles sont ses limites ? Quelles sont les motivations qui poussent des individus à les dépasser ? Son observation de terrain l'amène à la conclusion que les personnes dites « déviantes », au sens où elles enfreignent les règles établies par la société : « *Incarment un concept abstrait d'interaction entre des individus ou des groupes : les uns, en poursuivant la satisfaction de leurs propres intérêts, élaborent et font appliquer les normes sous le coup desquelles tombent les autres qui, en poursuivant la satisfaction de leurs propres intérêts, ont commis des actes que l'on qualifie de déviantes* »<sup>6</sup>

En ce sens, la réappropriation d'espaces urbains ou péri-urbains pour faire vivre une pratique démocratique ou culturelle s'inscrit pleinement dans cette recherche d'intérêt collectif. Les groupes d'individus n'ayant pas les moyens de subvenir à leurs besoins à travers ce que leur propose la société, créent de nouvelles formes d'expression dans les marges de celle-ci. Ainsi, ces pratiques ont d'abord été considérées comme déviantes, pour finalement entrer dans un processus de normalisation, ce que nous pourrions voir, par la suite à travers le projet des Grands Voisins.

Jadis dénigré et considéré par la puissance publique comme “terreau fertile du militantisme”<sup>7</sup>, le squat semble avoir trouvé un nouvel ADN avec le phénomène naissant du modèle de l'urbanisme dit “transitoire”.

---

<sup>5</sup> Lucchini Françoise. *La mise en culture des friches industrielles*, 2016

<sup>6</sup> BECKER Howard, « *Outsiders, étude de sociologie de la déviance* », éd. Métailié, 1963

<sup>7</sup> Arnaud Idelon, *Les friches font entrer les villes dans l'ère des squats légaux*, Enlarge your Paris, 2017

Les friches nourries par la nature libertaire de ces occupations et conscients du problème que posait leur illégalité, les acteurs culturels ont pris l'initiative, à partir des années 1990, d'ouvrir des lieux associatifs, coopératifs ou privés, de manière plus « professionnelle » et dans le respect des lois. L'idée était d'aller au-delà de la contestation politique, et de cristalliser les attentes des artistes et du public à travers des projets viables et approuvés par les autorités publiques. Ainsi, les espaces vacants se sont transformés en des espaces de reconversion urbaine pour devenir enfin des lieux publics. Mais en quoi les opérations d'urbanisme transitoire se distinguent-elles des squats ?

Ces deux formes d'occupation ont en commun de répondre à des besoins sociaux non satisfaits. Elles investissent des espaces vacants, inoccupés, pour « pallier l'absence de lien social, de travail, de création et de diffusion artistique accessibles dans certains territoires français. »<sup>8</sup>

La grande différence réside dans le fait que les opérations d'urbanisme transitoire sont la version légale et non contestataire des squats. Ce sont des occupations avec un statut sur une durée déterminée. Elles en acceptent en général le caractère transitoire. Par ailleurs, la place de l'habitat y est très faible alors que les squats répondent souvent à la pénurie de logement abordable.

Ce modèle d'occupation temporaire conventionné – et donc légal – a le vent en poupe et profite d'une bienveillance récente, tant des collectivités que des grands groupes, pour se substituer peu à peu à son aïeul. La figure mystérieuse et subversive du squat laisse doucement la place à des figures plus lisses : friches, artists run spaces, tiers-lieux...

## **B. La vacance omniprésente**

Les espaces vacants et les friches, qu'ils soient industriels, commerciaux ou agricoles, ne sont pas un phénomène nouveau. *« Suite au processus de désindustrialisation émergeant dans la deuxième moitié du XXe siècle, ces espaces vacants se sont multipliés en Île-de-France. Ces délaissés urbains permettent depuis longtemps des occupations temporaires légales ou*

---

<sup>8</sup>Diguet cecile, « L'urbanisme transitoire devient un outil d'aménagement des territoires », Les Echos, 2019

*illégales.*”<sup>9</sup>

La fabrique de projet urbain connaît depuis une dizaine d’années un développement considérable des innovations urbaines guidées par des initiatives sociales, culturelles et environnementales que l’on peut résumer sous la dénomination “urbanisme transitoire”, “urbanisme temporaire” ou encore “urbanisme éphémère”. Ces pratiques ont été instaurées pour répondre à cette vacance, mais aussi de l’envie de co-concevoir, co-construire et investir des espaces communs de façon coopérative et à échelle humaine.

Depuis 2012, 62 projets d’urbanisme éphémère ont vu le jour en Île-de-France.

---

<sup>9</sup> *ÎLE-DE-FRANCE 2030 LA RÉGION SE TRANSFORME DE L’INSTITUT D’AMÉNAGEMENT ET D’URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE LES CARNETS PRATIQUES N° 9 L’URBANISME TRANSITOIRE*



L'initiative de l'urbanisme transitoire demeure largement d'origine publique, puisque 79 % des sites appartiennent aux collectivités ou administrations. Les acteurs privés ne représentent en effet que 10 % des cas. Du côté de la typologie, l'étude menée par L'institut Paris Région (L'IAU) révèle que les terrains nus (44,5 %) sont légèrement plus nombreux à être occupés que des sites bâtis sans espaces extérieurs (40 %). Il faut noter que l'intégralité des 62 sites observés est située en dehors de l'espace public. Les sites mixtes, capables d'articuler des usages et événements diversifiés sont finalement peu nombreux (14,5 %).

En 20 ans, les prix de l'immobilier ont été multipliés par trois à Paris. En conséquence, l'immobilisation des terrains est devenue de plus en plus chère pour les propriétaires. Rien que pour le gardiennage, il faut compter entre 10 et 15.000 euros par mois. Comme les projets urbains mettent en moyenne 10 à 15 ans avant de voir le jour, cela pèse lourd budgétairement pour les aménageurs et les promoteurs.

Autrefois perçus négativement, les espaces vacants sont désormais ancrés dans le cœur de la région Île-de-France avec pas moins de quatre millions de m<sup>2</sup> disponible. Il est notamment question d'un foncier stratégique qui peine à se développer sous les nombreuses lois et complications liées à la vente et à la délivrance de permis de construire. Face à ce contexte en forte tension, on assiste également à une évolution des pratiques de la conception urbaine et du projet urbain. En effet, depuis quelques années nous sommes témoins d'une démultiplication des acteurs participants à ce type de projet à l'instar des trois associations : Yes We Camp, Aurore, Plateau Urbain que nous analyserons par la suite. Ces nouveaux acteurs trouvent leur place dans des projets urbains avec un premier objectif, celui de renouveler, occuper collectivement et par ses propres moyens, compétences, les sites existants.

Le foncier implique de composer avec le temps long de l'aménagement, des temps de pause qui se doivent d'être optimisés. L'optimisation pour ne pas laisser ces lieux vacants, certes mais également car le manque d'espaces abordables d'habitation ou d'activité, en Île-de-France, est de plus en plus excessif, de nombreuses personnes vivent dans la rue, des jeunes entrepreneures et des artisans ne peuvent pas développer leur activité faute d'espace

et de moyens. Ce constat pose la question du “*droit à la ville*”<sup>10</sup>, pour ces populations et ces professions qui s’efforcent d’évoluer ou de survivre dans un marché de l’immobilier parisien en forte tension.

#### **D. L’urbanisme transitoire comme solution ?**

Transitoire, temporaire, éphémère, ces nouveaux termes élargissent le vocabulaire de l’aménagement urbain. Les études s’intensifient, les acteurs se diversifient, la presse spécialisée et autres s’y intéressent, un marché fleuri, toutefois, les définitions manquent.

Une multitude de termes et de définitions sont employés pour parler de projets très différents qui relèvent de réalités diverses. La mention “temporaire” peut qualifier des aménagements provisoires, ou des projets d’occupation sur un temps donné et non nécessairement prédéfinis, mais n’ayant pas vocation à influencer sur un projet urbain futur. Le terme « transitoire » sera préféré pour souligner la notion de transition. Les aménagements et projets réalisés se font sur une période de transition d’un site et en vue d’un projet urbain futur. Nous pouvons ainsi parler du caractère de préfiguration porté par les projets d’urbanisme transitoire. “L’éphémère” fait davantage référence à l’événementiel et souligne la temporalité très courte de constructions et de projets qui interviennent principalement dans l’espace public.

Selon Benjamin Pradel, sociologue et chercheur associé au Laboratoire, Ville, Mobilité, Transport (LVMT) L’urbanisme temporaire est *“action d’organiser et d’aménager temporairement ou cycliquement des espaces à enjeux, publics ou privés, ouverts ou bâtis, occupés ou inoccupés, afin d’en stimuler les usages, d’y amplifier les échanges et d’y générer des pratiques à court terme dans une perspective de valorisation symbolique, (ré)investissement social et transformation spatiale à long terme”*<sup>11</sup>

Cette définition fusionne les trois termes d’action urbaine cités précédemment. En effet, Benjamin Pradel poursuit

*“L’urbanisme transitoire dont la vocation d’occupation temporaire de locaux vacants ou d’espaces ouverts par une diversité d’usages et d’usagers est considérée comme une étape d’enrichissement et/ou de valorisation programmatique d’un projet d’aménagement à venir”*

---

<sup>10</sup> Lefebvre, Henri. *Le Droit À La Ville*. 1970.

<sup>11</sup> Pradel Benjamin , *Urbanisme temporaire : une définition ?*, Kaleido’Scop, Janvier 2018

et

*"L'urbanisme éphémère et sa dimension événementielle voire festive transforme, renverse voire subvertit temporairement les logiques d'usage des lieux et espaces publics ou privés dans une dynamique de réversibilité fonctionnelle"<sup>13</sup>*

Un projet relevant de ces trois termes est un aménagement qui se cultive au coeur d'un espace public ou privé ouvert au public. C'est un processus de co-construction à court terme dont la durée a été établie en amont. Ce projet conserve une dimension expérimentale qui s'organise dans la durée en corrélation directe avec son environnement urbain et social. La configuration n'est pas fixée antérieurement, le lieu forge son ADN par rapport au temps, à l'espace et aux usagers qui le composent. Le projet d'occupation "transitoire" quant à lui est particulier puisqu'il explore et conçoit des formes urbaines, sociales, culturels et environnementales "légères", mouvantes, démontables introduit au coeur d'un espace public/privé "afin d'en amplifier les usages de manière transitoire, dans une perspective de valorisation symbolique, d'investissement social et de transformation spatiale à long terme.

### **E. Une hypocrisie transitoire**

Les friches sont considérées comme des lieux hybrides qui offrent un cadre social propice à la rencontre dans des villes de plus en plus fragmentées, programmées qui ne laissent pas de possibilité à l'imprévu. Créant ce cadre, ces lieux se retrouvent alors comme étant une extension du domaine public.

Ce sont des espaces par lesquels la ville cherche à construire son avenir laissant la place à des communautés locales de s'allier au sein d'une urbanité encore bien trop homogène. En autorisant, valorisant et soutenant ces démarches citoyennes, les collectivités locales leurs permettent de réaliser ces alliances dans une logique de projet commun. Toutefois, la participation récente des collectivités pose la question essentielle du positionnement de ces acteurs face à un panel élargi de parties prenantes tel que les acteurs de l'aménagement.

---

<sup>12</sup> Pradel Benjamin , *Urbanisme temporaire : une définition ?*, Kaleido'Scop, Janvier 2018

<sup>13</sup> Pradel Benjamin , *Urbanisme temporaire : une définition ?*, Kaleido'Scop, Janvier 2018



En effet, le secteur public peut également trouver dans ces lieux, ces friches un levier de marketing territorial, mais aussi les acteurs de l'immobilier un agent de valorisation du foncier. De nombreuses questions émergent alors quant à la sincérité de l'action originale entre ces acteurs formant un partenariat faussement établi et des ambitions dissimulées. La clarté et la transparence et la confiance se doivent d'être instaurées au préalable pour éviter toutes formes de dérives malatensionnées.

Les friches se constituent comme un marché qui vaut de l'or. Évoluant dans un contexte de forte médiatisation, les articles s'enchaînent, l'alternatif est au goût du jour, c'est la nouvelle mode et rien n'est plus "fun" qu'une friche industrielle abandonnée, délaissée. Arnaud Idelon explique que les "*palettes valent de l'or*", faisant référence à ces palettes utilisées et réutilisées pour confectionner toutes sortes de modules pouvant accueillir et divertir le public.

Il développe également la notion d'urbanisme transitoire en affirmant "*qu'au risque d'édulcorer le modèle et de le réduire à sa dimension événementielle, point de chute idéal des afterworks et des dimanches en famille. L'urbanisme transitoire est un sujet complexe, qui cache des réalités et des contextes très divers et qui est au cœur de tensions.*"<sup>14</sup>

Il explique cette tension notamment en évoquant les pionniers de la scène squat qui voient des acteurs de l'urbanisme transitoire s'approprier les codes, les pratiques de la culture squat avant tout dans un but lucratif. Des symboles, une idéologie captés par des acteurs "*d'une première vague spontanée pour faire les yeux doux au public, à la presse et aux lignes de financement*".<sup>15</sup> La question de l'authenticité de la démarche semble inévitable puisque "*là où le squat répond au mal-logement, l'artist-run-space au manque de volumes bon marché, la friche devenue décor ne répond plus qu'à la demande.*"<sup>16</sup>

*La multiplication des lieux alternatifs dans une démarche éphémère et uniquement festive par des agents de l'urbanisme transitoire pose la question de la légitimation de ces acteurs et le*

---

<sup>14</sup> Arnaud Idelon. « Les friches font entrer les villes dans l'ère des squats légaux », *Enlarge Your*, Novembre 2017

<sup>15</sup> Arnaud Idelon. « Les friches font entrer les villes dans l'ère des squats légaux », *Enlarge Your*, Novembre 2017

<sup>16</sup> Arnaud Idelon. « Les friches font entrer les villes dans l'ère des squats légaux », *Enlarge Your*, Novembre 2017

*rôle de l'urbanisme transitoire*. En effet, s'esquisse la nécessité d'un positionnement éthique des porteurs de projets sur un champ éminemment politique dès lors qu'il a trait à l'espace public et à notre quotidien. Désormais sous le feu des projecteurs, le phénomène des friches culturelles doit faire l'objet d'une réflexion collective si l'on veut qu'il continue à produire du sens devenant un équipement et non un instrument.

Les dix "lieux infinis" présentés à La Biennale d'Architecture de Venise en 2018 incarnent une façon différente de faire de l'urbanisme temporaire ou transitoire, notamment dans la façon de gérer l'organisation spatiale, la gouvernance mais également les usages.

## **Partie 2 : Des lieux infinis pour des réponses définis**

### **A. Lieu infini, De quoi parle t-on ?**

Selon Luc Gwiazdzinski, dans le langage commun, le terme « infini » est généralement utilisé pour qualifier quelque chose "sans limites dans le temps et dans l'espace" mais aussi quelque chose "d'une grandeur, d'une intensité si grande qu'on ne peut la mesurer". Le lieu désigne "une portion de l'espace, caractérisée par son usage ou par les événements qui s'y sont déroulés". En ce sens des « lieux infinis » seraient donc des « portions d'espace sans limites dans le temps et dans l'espace »<sup>17</sup>.

Matthias Rollot, un lieu infini se définirait ainsi :

- un lieu qui réveille un délaissé
- un lieu inspirant mais non reproductible
- un lieu d'accueil, de refuge, de solidarité
- un lieu de travail, de vie, de fête
- un lieu qui explore des gouvernance collectives
- un lieu sans obligation de consommer
- un lieu avec de la hauteur sous plafond
- un lieu fragile et puissant à la fois<sup>18</sup>

Les lieux infinis sont des lieux fondateurs qui explorent et expérimentent des mécanismes

---

<sup>17</sup> Localiser les in-finis 2018, in *Encore heureux (dir.)*, Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ? Paris, B42, pp.39-53 Luc Gwiazdzinski

<sup>18</sup> Camille Favre, Entretien avec Mathias Rollot, Mouvement Magazine, Septembre 2018

collectifs pour habiter le monde et construire des communs. Des lieux accessibles, bienveillant, non-finis, qui constituent des espaces de liberté au sein desquels se bâtissent des alternatives. Des lieux difficiles à caractériser et à reproduire tant ses formes peuvent être diverses. Ces lieux sont se développent dans l'imprévu dans l'optique de construire sans fin le possible à venir. *“Confrontés aux défis immenses de notre époque où les transitions écologiques peinent face à la domination de l'économie marchande, aux replis identitaires et à l'autoritarisme, il est urgent d'espérer. De s'inspirer d'expériences parfois éphémères mais concrètes et solidaires.”*<sup>19</sup>

Leurs points communs sont multiples, en particulier avec la diversité des usages qui s'y révèlent. Ces initiatives collectives réussissent aussi à apporter des alternatives aux préoccupations centrales aussi bien écologiques, sociales, politiques et culturelles, par le biais de la faculté à rassembler collectivement des milieux sociaux multiples. En effet, comme l'explique Nicola Delon, les membres fondateurs du collectif “Encore Heureux” ont pris conscience que *“la mixité que nous y avons rencontrée n'existe pas dans beaucoup d'autres lieux qui, pourtant, essaient de la créer sans doute de manière artificielle.”*<sup>20</sup>

Mais qu'est-ce qui différencie les “lieux infinis” des autres lieux de l'urbanisme transitoire ?

## **B. Lieux infinis VS lieux Business**

Mathias Rollot, docteur en architecture considère que la différence entre les lieux infinis et les autres lieux de l'urbanisme transitoire tient du côté de la « *raison d'être* » du lieu. Pour étayer son propos, il distingue les deux cas suivants.

Il y'a d'un côté des lieux branchés qui n'offrent que la perspective d'une d'expérience culturelle nouvelle sans autre facteur déterminant. Il cite notamment la Recyclerie, Ground Control ou le Comptoir Général financés pour la plupart par de grands groupes industriels modernes (Véolia, Black&Decker, etc.). Il considère ces lieux comme *“de nouveaux business plan sur des lieux abandonnés”*<sup>21</sup>. Excepté, une très large modification esthétique de l'espace ces lieux semblent n'être que des lieux accès sur cette logique néolibérale ciblant une

---

<sup>19</sup> <http://encoreheureux.org>

<sup>20</sup> *Biennale de Venise : «Nous sommes tout à fait juge et partie», Julien Choppin, Nicola Delon et Sébastien Eymard, architectes, Le moniteur, Mai 2018*

<sup>21</sup> *Camille Favre, Entretien avec Mathias Rollot, Mouvement Magazine, Septembre 2018*

clientèle bien précise avec un rendement au mètre carré à laquelle les “lieux infinis” se refusent catégoriquement.

A l’inverse, il défend la démarche des lieux infinis comme *“une vraie expérience improvisée et collective, qui vient de la société civile elle-même : ce sont des constructions « bottom-up » et non plus « top-down ».”*<sup>22</sup> La particularité des lieux comme les Grands Voisins qui figure dans la liste des dix lieux infinis présentés à la biennale d’architecture de Venise en 2018 est coordonnée par des associations qui se regroupent collectivement afin de créer des usages, des processus favorisant le vivre ensemble et l’intelligence collective. Le volet social, culturel, urbain, écologique, économique sont développés dans une logique de développement des communs.

Il poursuit la distinction des ces deux cas en prenant l’exemple du prix de la bière, pierre triangulaire de l’économie des lieux de l’urbanisme transitoire. *“Si le demi est certes à 4 euros des deux côtés, ce n’est donc pas du tout pour les mêmes raisons ! D’un côté, il s’agit du marché capitaliste qui s’auto-reproduit sous de nouveaux habits, de l’autre, on parle plutôt d’initiative contre-culturelles, éco-anarchistes, sociales ou populaires pour résister, justement, au modèle dominant...”*<sup>23</sup>

Ces lieux offrent des réflexions sur la société, des solutions pour repenser la façon dont les gens cohabitent et vivent ensemble, dont le travail se transforme, tel “un garage dans la cité”

### **C. Les lieux infinis , le garage de la cité ?**

Axés sur les usages tout en ayant une influence sur le projet final, en particulier via les initiatives, les processus, structures et autres qu’ils expérimentent , les lieux infinis pourraient représenter ce que définit Emilie Moreau dans l’étude “la ville autrement” comme étant *“le garage de la cité”*<sup>24</sup>, notamment, à travers ces expérimentations sociales, urbaines, culturelles et écologiques.

Ce que prône le lieu infini via l’urbanisme temporaire et/ou transitoire c’est une méthode

---

<sup>22</sup> Camille Favre, *Entretien avec Mathias Rollot, Mouvement Magazine, Septembre 2018*

<sup>23</sup> Camille Favre, *Entretien avec Mathias Rollot, Mouvement Magazine, Septembre 2018*

<sup>24</sup> Denès Laurence. *«L’urbanisme temporaire n’a rien d’éphémère», Septembre 2017*

*“incrémentale: fini le programme ficelé à l’avance, le projet se construit progressivement, en fonction des forces, des spécificités et des besoins. Ensuite parce que le projet associe les usagers en amont”*

Un lieu infini est également un “garage” au sein duquel s’expérimente un jeu d’acteurs d’un genre nouveau. Un jeu d’acteurs entièrement renouvelé et spécifique au lieu, apportant une dimension supplémentaire puisque pour que celui-ci soit en mesure d’essayer d’apporter des réponses, d’expérimenter des usages d’apporter des réponses aux problématiques liées à la société, il se doit d’accueillir entre ses murs des groupes d’individus spécialisés dans ces domaines qui travaillent ensemble à l’élaboration et la production d’un “garage de la cité” tel un “chantier démonstrateur” innovant. Mais alors, en quoi consiste le fait de confier l’animation, l’élaboration de ces friches à des groupes plus ou moins professionnels ?

#### **D. Ouverture du jeu d’acteurs**

Dans ces lieux surgissent de nouveaux métiers, de nouvelles compétences hybrides pour la fabrique urbaine qui renvoient notamment à la médiation, à l’animation, à l’ambiance ou au bricolage.

Joëlle Zask parle de “défricheurs” pour définir ces nouveaux professionnels de l’urbanisme temporaire et/ou transitoire. L’intention de ces défricheurs selon l’expression de Gilles Deleuze est de permettre de “*nouveaux possibles de vie*” en investissant un espace qui est défini mais qui n’est pas fermé, que l’on peut évaluer mais qui flotte délicatement dans cet espace l’infini.

Les friches sont en train aujourd’hui de questionner la façon dont on aménage la ville. En demandant aux gens de partager leurs idées et en leur donnant les moyens de les mettre en oeuvre, on tire profit de l’intelligence collective.

En effet, dans ces “*garages de la cité*”, des nouveaux collectifs émergent regroupant architectes, urbanistes, artistes, associations diverses, professionnels, militants et citoyens. Au coeur de cette pluriactivité se créés des dispositifs, des modes de gouvernance innovants qui spatialisent la sérendipité, (Soubeyran, 2015) en misant sur l’improvisation. Ces nouveaux modèles de gouvernance accordent une place considérable à la confiance et aux rencontres

entre eux, les occupants, les résidents et le public extérieurs. *“loin des logiques de programmation ou de planification. Le côté bricolé, temporaire et convivial favorise sans doute la « créolisation », ce « métissage d'arts, ou de langages qui produit de l'inattendu » (Glissant, 2005).<sup>25</sup> C'est en raison de la mondialisation, que le remembrement collectif et pluridisciplinaire constitue aujourd'hui une nouvelle sociabilité synergique et de débrouille, à travers la mise en place de projets collaboratifs dont la multiplicité des points de vue se complètent et produisent une nouvelle fabrique des communs.*

Joëlle Zask identifie ces lieux *“Comme les villages traditionnels et, aujourd'hui les bidonvilles dont les autorités locales acceptent qu'ils se développent sur plusieurs années, les [...] friches ou les espaces périurbains investis par des gens dont le regroupement communautaire passe par la production d'un lieu commun, [...] sont des lieux d'action, d'interaction et de rencontre.”<sup>26</sup>*

Afin de créer ce cadre de confiance et favoriser les rencontres ces “défricheurs” investissent ces bâtiments dans un élan de solidarité et d'opportunité qui s'exprime dans des projets de lieux non écrits, non réglementaires, au programme non fini ni défini. Ces lieux disposent d'une architecture rudimentaire qui permet *“de se protéger, se réunir, échanger, inviter les autres et êtres invités”* mais permet et implique aussi d'habiter le lieu. Une des particularité des lieux infinis consiste à être un lieu d'accueil, de refuge, de solidarité. Mais qu'est-ce qu'habiter et comment habiter ces lieux ?

## **E. Habiter l'infini**

L'homme a toujours eu besoin de s'abriter, de se protéger, et de s'approprier des espaces. Nadège Leroux justifie cette nécessité en affirmant que c'est *“la relation entre l'homme et sa demeure qui permet l'habiter”* et que *“la demeure est un corps d'images qui apporte à l'homme une certaine stabilité”<sup>27</sup>*

Il y a l'habiter de l'homme ordinaire (avec domicile), et l'habiter de l'homme « en marge »

---

<sup>25</sup> *Localiser les in-finis 2018, in Encore heureux (dir.), Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ? Paris, B42, pp.39-53 Luc Gwiazdzinski*

<sup>26</sup> *Collectif “Encore heureux”. Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?, 2018.*

<sup>27</sup> *Qu'est-ce qu'habiter : les enjeux de l'habiter pour la réinsertion - Nadège Leroux dans VST - Vie sociale et traitements 2008/1 n°97*

(sans domicile). Dans les deux cas, la recherche d'un "chez-soi" est essentielle et continue. partant de ce constat nous pouvons considérer les lieux infinis comme une demeure pour les gens "ordinaire" tels que les occupants qui disposent d'un domicile mais avant l'expérience des Grands Voisins, étaient confrontés à un marché en Île de France bien trop élevé pour développer leur activité. Le cas des occupants pourrait s'apparenter à la recherche d'un "chez-soi professionnel", tandis que les "résidents" « en marge », sans domicile fixe s'apparentent à l'inverse à la recherche d'un "chez-soi intime". Enfin, nous pourrions aussi élargir cette pensée en introduisant également le public extérieur adepte de ce lieux qui y trouvent un "chez-soi social". A sa manière chaque individu, habite le lieu, selon ses besoins, ses envies en s'appropriant l'espace privé comme public à travers la configuration et *"l'architecture sensible"* du lieu. Cette notion "d'habiter" montre à quel point les lieux infinis permettent à chacun, à leur manière de connecter des "espaces sans personnes à des personnes sans espaces", car c'est bien à cela que revient ce lieu à la relation entre le bâti et les individus qui le compose.

La notion de "chez-soi" exposé précédemment peut également permuter passant du "chez-soi intime" au "chez-soi professionnel" et inversement. Par exemple, aux Grands voisins, les résidents effectuent régulièrement des stages au sein des équipements sur le site ou dans les différents usages mis en place par les acteurs de la gouvernance tel que le bar et le restaurant Oratoire. Pour l'occupant qui bénéficie d'un "chez-soi professionnel", il peut profiter des usages et processus développés sur le site pour bénéficier également d'un "chez-soi social" profitant de ces usages comme une vie de quartier, telle "une ville dans la ville".

En effet, habiter ces "lieux infinis" ne renvoie pas uniquement à la demeure mais aussi au quartier mettant en avant la place de l'individu dans la société. Partons du principe que les Grands Voisins ne soit plus un lieu mais un quartier. Tel un quartier, les Grands Voisins devient un élargissement de l'habitable. Il détermine par conséquent les rapports de voisinages et la connaissances du lieu pour les différents individus (occupant, résidents, publics extérieurs) créant ainsi une véritable mixité.

Habiter ces lieux vétustes et délabrés et créer cette mixité, cela implique pour les acteurs du projet de s'adapter, d'analyser et de bâtir dans un univers "non maîtrisable", des modules, des usages matériels qui par la suite, prend sens avec ses habitants.

Habiter implique aussi de Bâtir et d'occuper les lieux. Réaliser l'être de bâtir, c'est édifier des lieux par l'assemblage de leurs espaces. C'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir c'est en bâtissant que nous commençons quelque chose d'inattendu.

*Commencer, c'est se rendre sensible à ce qui a besoin d'exister. [...] Ce sont les lieux désaffectés, lieux de désamour et d'abandon, qui nous l'apprennent en accueillant nos commencements.*<sup>28</sup>

Selon Joseph Beuys *“Les grands voisins se conçoit comme une “sculpture sociale”, la mise en forme singulière et non reproductible des liens humains et de compétences en mouvement; [...]Le bâtiment est là pour rendre visible cette architecture de corrélations sensibles.*<sup>29</sup>

Mais comment créer une architecture sensible qui s'adapte aux différents usagers présents sur la site ?

## **F. Une architecture sensible**

Fazette Bordage nous explique qu'un *“lieux infini évolue dans le temps, tant dans sa configuration que dans sa façon d'habiter le territoire, inventif rapidement et à très long terme qui accueille l'imprévu et jamais ne fige ses conditions d'usage, qui participe de la vie quotidienne de chacun dans sa gratuité, que la cité dans sa complexité s'approprie”*<sup>30</sup> Pour cela les acteurs présents dans ces lieux infinis se doivent de trouver des façon de faire, des virages, des façons de rendre accessible pour composer une *“architecture sensible”*

Une architecture sensible qui apporte au bâtiment une configuration non contraignante propice à la spontanéité et à de nouvelles postures et au vivre-ensemble. Cette notion *“d'architecture sensible”* définie par Fazette Bordage, nous renvoie irrémédiablement aux notions *“d'habiter”* et de *“bâtir”* définies précédemment et très présentes dans le langage des lieux infinis.

Plutôt que d'établir des structures pérennes et onéreuses, qui ne seront bientôt plus que des

---

<sup>28</sup> Collectif *“Encore heureux”*. *Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, 2018.

<sup>29</sup> Collectif *“Encore heureux”*. *Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, 2018.

<sup>30</sup> Collectif *“Encore heureux”*. *Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?*, 2018.



fantômes de visions passées, il faut créer un cette “*architecture sensible*” pour soutenir les transitions et concevoir des espaces capables d’évoluer au rythme de nos sociétés impétueuses.

Il s’agit également de trouver des modèles économiques pérennes adaptés, à même de financer ces expériences temporaires. Si les montages financiers changent d’un lieu à l’autre, ils sont généralement rendus possibles par cette collaboration multi-acteurs évoquées précédemment et qui sera définie ultérieurement. Un propriétaire qui décide de louer son espace à prix coûtant, un locataire principal prenant en charge l’aménagement du local et enfin les bénéficiaires couvrant les charges quotidiennes pour contribuer au projet, c’est dans cette démarche que l’urbanisme transitoire permet d’atteindre un équilibre sur le court terme, sans faire des bénéfices. Ces lieux d’urbanisme transitoire étant destinés à la création d’un bien commun, dans une démarche “anti-capitaliste, les propriétaires sont pour l’instant très souvent publics. Le secteur privé à pourtant tout à y gagner. Revalorisation de la bâtisse, renforcement de l’attractivité du quartier, l’aventure peut s’avérer très fructueuse sur le long terme. Il n’est pas incohérent de supposer que dans le futur le modèle aille jusqu’à évoluer, les propriétaires allant jusqu’à rémunérer les acteurs de ces lieux pour revitaliser le tissu local.

### **Partie 3 : Les Grands Voisins : Un lieu infini**

#### **A. Genèse du projet**

Les Grands Voisins, c’est le projet, initié en 2015, d’occupation temporaire de l’ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans l’attente du début des chantiers d’un futur éco-quartier sur le site. L’objectif est d’éviter la vacance de cet espace de 3.4 hectares au coeur de Paris pendant toute la durée de l’étude et des travaux en proposant un terrain d’expression et de réponse aux enjeux sociaux contemporains. Le projet fait cohabiter des fonctions et des groupes sociaux différents et expérimente pour lutter contre l’exclusion et l’isolement. Le site héberge ainsi de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité et permet à des associations, startups, artisans et artistes de déployer leur activité et d’accéder à des lieux de rencontre et d’échange. Le public extérieur fréquente également le site, avec des espaces extérieurs agréables et aménagés ainsi qu’une programmation culturelle et artistique. Cette

multitude d'activités et de publics fait des Grands Voisins un terrain propice à la mise en place de dispositifs d'insertion professionnelle.

À partir de 2011, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), alors propriétaire, a progressivement déplacé certains de ses services hors de Saint-Vincent-de-Paul, et les bâtiments vacants ont été confiés à l'association Aurore pour y créer des centres d'hébergement. En 2014, l'hôpital a définitivement cessé son activité et l'association Aurore et la mairie de Paris se sont accordées sur la nécessité d'occuper au mieux le site en y développant des activités d'insertion, des usages divers et ouverts à tous, et ont fait appel aux compétences de la coopérative Plateau Urbain et l'association Yes We Camp.

La première saison "Les Grands Voisins - Fabrique de biens communs" s'est achevée le 22 décembre 2017. Pendant deux ans, cette expérience a permis d'accueillir 250 structures et de proposer 600 places d'hébergement à des personnes en situation de précarité et d'exclusion sur un site de 35 000 m<sup>2</sup>.

La seconde saison a débuté en 2018, en parallèle des travaux préparatoires du futur quartier Saint-Vincent-de-Paul. Pendant encore deux ans, l'expérience des Grands Voisins est poursuivie malgré une surface d'occupation et d'accueil abaissée à 13 500m<sup>2</sup> laquelle proposant néanmoins 100 places d'hébergement et accueillant 140 structures qui développent leurs activités professionnelles. La nouvelle saison préfigure le futur éco-quartier par l'accent mis sur l'expérimentation, l'hospitalité et l'ouverture sur la ville. L'objectif est de tisser des liens et de mener des projets avec les acteurs sociaux et éducatifs du chantier. Il est également prévu de favoriser les formes de participation. Pour cette nouvelle saison, une convention d'occupation temporaire quadripartite a été signée entre le propriétaire et aménageur du futur quartier Paris & Métropole Aménagement (P&MA), les associations Aurore et Yes We Camp et la coopérative Plateau Urbain. Cette saison prendra fin en 2020, pour permettre à l'aménageur de finir les travaux et de livrer l'éco-quartier en 2023.

Les Grands Voisins constituent une expérience urbaine basée sur l'équilibre de trois grands programmes. Premièrement un volet social avec des centres d'hébergement, un accueil de jour et des programmes de réinsertion pour les résidents, puis un volet entrepreneurial avec la mise à disposition à bas coûts de locaux de travail pour les occupants, enfin un volet culturel

et ouverture au public, avec une programmation et des commerces en rez-de-chaussée pour le public extérieur. Le rôle du pilotage est de s'assurer le bon équilibre entre ces programmes et d'encourager la cohésion et les collaborations multiples. Les Grands Voisins c'est tout d'abord la volonté de rendre un morceau de ville aux Parisiens au lieu de le murer. C'est aussi l'ambition d'innover sur le vivre ensemble en faisant cohabiter dans un même lieu des personnes issues d'horizons et de milieux sociaux différents.

## **B. Les acteurs en présences**

Les lieux de l'urbanisme transitoire sont donc multiples et à l'image des nombreux Tiers-Lieux qui apparaissent en Île de France. Toutefois, nous nous intéresserons dans cette recherche à la notion de "lieux infinis" issue de l'urbanisme transitoire qui semble apporter cette réponse collective, dans une logique éthique des porteurs de projets, qui font émerger de nouvelles possibilités de réinvestir l'espace urbain, de fabriquer du commun mais qui semble aussi avoir permis l'émergence "*de nouveaux métiers, entre programmiste, architecte, urbaniste, animateur, co-concepteur et acteur du territoire, mais aussi de nouvelles méthodes de présence urbaine, de co-construction de projet, de conception en action.*"<sup>31</sup>

Le développement de l'urbanisme temporaire et/ou transitoire a conduit à une multiplication et d'une diversification des acteurs. M. Moreau définit ce phénomène comme « *l'ouverture du jeu d'acteurs* », qu'elle distingue comme une des évolutions qui a permis la naissance des « *nouveaux modes de faire* » de l'urbanisme. Cette ouverture du jeu d'acteurs implique le développement de modes de gouvernance et de moyens spéciaux pour la conception, la production et la diffusion de ces projets originaux, c'est pour cette raison que le modèle gouvernances est agrémenté par rapport aux modes de prises de décisions habituels. C'est le cas des grands Voisins qui partagent une gouvernance hors norme depuis l'ouverture de l'occupation de l'hôpital Saint Vincent-De-Paul que nous analyserons en détail par la suite.

Il semble maintenant nécessaire de s'intéresser à ces acteurs et de comprendre le rôle de chacun au sein de l'occupation des Grands Voisins. En menant cette analyse sur le projet des Grands Voisins, il devient plus aisé de comprendre de manière globale l'intérêt porté sur ces occupations de lieux infinis souvent caractérisées par le prisme de l'urbanisme transitoire

---

<sup>31</sup> Massaré Léa. « *Connecter des espaces sans personne à des personnes sans espace* ». *Le Monde*, 2018

et/ou temporaire. Ces acteurs peuvent être des établissements publics ou privés faisant partie prenante de politique de la Ville et de son urbanisme. Ce sont aussi des associations ou des coopératives agissantes sur des questions sociales, architecturales, économiques, culturelles et qui deviennent des acteurs effectifs de l'urbanisme d'aujourd'hui.

## 1. Acteurs politiques

### a. La Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement

La mairie de Paris s'impose très rapidement comme un acteur majeur du développement du site de l'ancien Hôpital Saint Vincent de Paul. Bien que la vente entre L'APHP et l'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPFIF) n'intervienne qu'en Janvier 2016, la Mairie persiste à vouloir ouvrir les portes des Grands Voisins, défendant la nécessité d'introduire une mixité d'activités alors que Aurore est encore la seule association occupant l'hôpital .

*« Très vite, il a été acté que cela ne serait pas une friche uniquement artistique, d'abord parce que nous voulions maintenir l'activité d'hébergement d'urgence et ensuite parce que l'idée était de réfléchir à comment faire vivre la ville d'une nouvelle manière, plus autonome »*

» <sup>32</sup> En effet, les enjeux sont nombreux pour la Mairie du 14<sup>ème</sup>. Premièrement, il est indispensable d'obtenir l'approbation du projet social enclenché aux habitants du 14<sup>ème</sup>. Ouvrir le site au public pour désacraliser ce qui se passe derrière les grilles semble une nécessité. Faire évoluer la perception d'un lieu chargé d'histoire tel qu'un ancien hôpital nécessite du temps, le choix de l'ouvrir au public pour le rendre progressivement aux habitants du 14<sup>e</sup> semble être indispensable. Le choix des futurs acteurs est alors important car le site suscite de nombreux désaccords auprès des associations riveraines notamment face au programme du futur éco quartier, la Mairie voit dans cette ouverture au public une vitrine pour son projet. Deuxièmement, le site semble être un vecteur de préfiguration pour le projet final de l'éco quartier dont les travaux ont débuté en 2018 et qui verra le jour en 2023. Par le prisme des Grands Voisins, la mairie de Paris et sa maire Carine Petit ouvre les discussions concernant cette préfiguration en se posant la question suivante : comment passer d'un ancien hôpital à un nouveau quartier de la ville ? Pour terminer, la redynamisation économique et

---

<sup>32</sup> Réouverture des Grands Voisins : ce qui va changer dans la "saison 2". Télérama, Avril 2018

culturelle du quartier est un autre enjeu crucial pour la Mairie. En effet, le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris est un quartier essentiellement résidentiel où les activités culturelles sont peu valorisées. Il semble donc logique que la finalité d'une occupation temporaire ouverte au public sur le site de l'ancien hôpital Saint Vincent de Paul, soit bénéfique pour l'arrondissement en y valorisant le terrain et en le rendant attractif.

## **2. Acteurs propriétaires, aménageurs et maîtrise d'œuvre**

### **a. L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP)**

A ce jour, l'APHP ne figure plus dans les acteurs impliqués dans le projet, toutefois, elle a été un acteur déterminant dans la mise en place de cette occupation temporaire. En effet, suite à la décision de fermer le site de l'hôpital Saint Vincent de Paul et du fait d'un coût très élevé pour s'occuper d'un espace vacant de cette envergure avec notamment des frais de gardiennage beaucoup trop élevé. L'une des premières raisons est donc d'ordre économique, il faut impérativement occuper le site, L'APHP fait donc appel à l'association Aurore. La collaboration entre l'association et le groupe hospitalier Cochin-Saint Vincent de Paul, "Cochin" faisant référence à l'hôpital situé de l'autre côté de l'Avenue Denfert Rochereau encore en activité aujourd'hui va apparaître très prometteuse. En effet au cours de l'hiver 2008-2009 l'APHP avait demandé de l'aide pour répondre à l'affluence grandissante de personnes sans abris qui se retrouvaient obligées de camper aux urgences. C'est suite à ce constat alarmant que les premières places d'hébergement administrées par Aurore sont nées en 2010. Avec le temps, la coopération entre les deux acteurs s'est développée au point de conclure par un accord de convention précaire de mise à disposition le premier octobre 2014. Au nom de cette autorisation d'occupation précaire par l'APHP, les bâtiments de l'hôpital Saint Vincent de Paul sont délégués à l'association Aurore de 2010 à fin 2017 pour y implanter des centres d'hébergement d'urgence. En décembre 2016, la Zone à construire (ZAC) de Saint Vincent de Paul a été créée à la suite d'une délibération du Conseil de Paris. Durant cette même séance, le conseil a également décidé de concéder l'aménagement de cette ZAC à la Société Public Locale d'Aménagement (SPLA), Paris & Métropole Aménagement (P&Ma) dans le cadre d'une concession d'aménagement qui aura la charge de construire le futur éco-quartier sur le site de l'ancien hôpital.

## **b. Paris & Métropole Aménagement (P&Ma)**

La Société Public Locale d'Aménagement (SPLA), Paris & Métropole Aménagement (P&Ma) est aujourd'hui l'acteur propriétaire des lieux. C'est une société publique détenue à 60% par la Ville de Paris et à 40% par le Département de Paris. P&Ma est organisée en deux services : la direction d'aménagement qui est en charge du pilotage du futur éco-quartier, et de la direction d'ingénierie qui est responsable du suivi de travaux d'espace public et de la coordination de chantiers, une fois le projet passé en phase opérationnelle/travaux.

P&Ma est l'aménageur qui a été choisi par le Conseil de Paris pour réaliser le projet de la ZAC de Saint-Vincent-de-Paul. Il a acheté le terrain de l'EPFIF en décembre 2016.

P&Ma a trouvé dans l'expérience des Grands Voisins, une résonance quant aux objectifs à réaliser et à la vision du futur éco-quartier. Suite à la constatation de ces points de convergences entre l'aménageur et les acteurs présents sur le site, l'aménageur a pris la décision de prolonger le projet d'occupation temporaire des Grands Voisins sur une deuxième phase de préfiguration du futur éco-quartier, c'est alors qu'est née la saison 2 des Grands Voisins qui a débuté en Avril 2017 et qui se terminera à l'été 2020.

## **3. Acteurs d'occupations temporaires**

### **a. Aurore : Héberger, soigner, intégrer**

Aurore est une association créée en 1871, reconnue d'utilité publique depuis 1875, elle travaille en partenariat avec l'État, les collectivités locales, les régions, les départements et les communes. L'association héberge, soigne et accompagne plus de 37 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et professionnelle et dispose de 155 établissements d'accueil en île-de-France. Forte d'une expérience de plus d'un siècle, l'association présente et expérimente des modèles expérimentaux de prises en charge, qui coïncident davantage à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion. L'association soutient l'idée d'un "accueil inconditionnel" et un accompagnement non seulement individuel, mais global. Elle s'accorde à offrir un accompagnement adapté à chaque personne, tout en restant dans une approche de prise en charge collective. Au même titre, leur approche est pluridisciplinaire puisqu'elle ne concerne pas uniquement l'hébergement, mais

également les domaines sanitaire, social, de la formation ou de l'insertion. Alliant principes humanistes, laïques et solidaires, les équipes poursuivent une recherche constante d'innovation dans leurs domaines de prédilection pour apporter des réponses et promouvoir des approches transversales.

L'association Aurore est gestionnaire principal du site des Grands Voisins. 600 personnes vulnérables ont été hébergés lors de la saison 1 des Grands Voisins de 2015 à 2017. 350 hébergées par Aurore et 250 par l'association Coallia qui gérait un foyer de travailleurs migrants venues du Mali et du Sénégal. L'accueil s'est fait et ce fait encore aujourd'hui sur orientation du SAMU Social par le biais du 115 et du SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) qui attribue les places d'hébergement dans les centres en fonction des disponibilités. Aujourd'hui l'association dispose de trois centres d'hébergements d'urgence au sein des Grands Voisins regroupant une centaine de personnes.

- Albert 1er : 45 personnes - centre d'hébergement et de stabilisation pour jeunes majeurs de 18 à 30 ans.
- Coeur de femme : 25 personnes - femmes majeures isolées en situation d'exclusion et de précarité. Hébergement de stabilisation en appartements partagés, dans des conditions proches de l'autonomie.
- Pangea : installé en 2016, 30 personnes - service d'hébergement de jeunes migrants isolés en démarche d'insertion et de professionnalisation.

Les Grands Voisins sont pour Aurore l'opportunité d'innover dans le travail social en utilisant cet espace privilégié pour apporter aux personnes en précarité un cadre d'intégration. Grâce à l'aspect communautaire des Grands Voisins, Aurore cherche à profiter des nouvelles synergies présentes sur le site pour expérimenter de nouvelles approches sociales en créant par exemple des emplois d'insertion. Enfin, Aurore est une ancienne association qui bénéficie d'une renommée importante dans la sphère du social, mais elle reste encore méconnue du grand public. Pour cette raison, l'expérience des Grands Voisins est un enjeu incontestable pour l'association d'ouvrir la notion de travail social au grand public.

#### **b. Plateau urbain : Résorber la vacance, servir la création**

La coopérative Plateau urbain créée en 2013 est née d'une idée simple : occuper

temporairement les parties vacantes et obsolètes du parc immobilier. En Île-de-France, sur les 4 millions de m<sup>2</sup> vacants, 800 000 m<sup>2</sup> n'ont pas été loués sur les cid dernières années. L'objectif est alors de réanimer des zones délaissées afin d'orienter leur attractivité à plus long terme. Permettre à des entreprises, des associations, des artistes ou des artisans de trouver des locaux abordables pour qu'ils exercent et développent leur activité.

De nombreux porteurs de projet, associations, jeunes entreprises, artistes, ont besoin de locaux pour développer leur activité mais n'y parviennent pas toujours en raison, notamment, des prix du marché immobilier lié à la location de locaux. En jouant le rôle d'interface entre propriétaires et porteurs de projets, la coopérative Plateau Urbain milite pour la réutilisation temporaire des immeubles vacants en espace de bureaux afin de soutenir ces projets associatifs, entrepreneuriaux et culturels. En effet les utilisateurs bénéficient de locaux à moindre coût puisqu'ils sont tenus de payer seulement les charges et les taxes. Cela leur permet de concentrer leur effort d'investissement sur le développement de leur activité. Au côté d'Aurore, Plateau Urbain se charge de la coordination technique et de l'entretien des bâtiments de bureaux, définit leur programmation et sélectionne les candidatures pour les futurs occupants. Aux Grands Voisins plus de 140 structures, associations, entreprises, artistes et artisans travaillent dans les bâtiments. Au sein du projet un des enjeux majeur consiste justement à sélectionner les candidatures des futurs occupants, des structures diverses qui sauront s'impliquer et cohabiter au cœur du projet dans l'objectif de créer de la mixité et de l'attractivité sur le site. Plateau Urbain est résolu à assurer une mixité des usages et des activités afin que les connexions entre les différents résidents, occupants, et publics extérieurs se forment et puissent faire naître des coopérations inédites entre ces différents publics.

### **c. Yes We Camp: Les temporalités dynamiques**

Cécile Baranger nous explique que l'association Yes We Camp c'est *“L'idée d'investir des endroits qui sont un peu délaissés sur une durée plus ou moins courte. Des occupations qui peuvent aller de quelques jours à plusieurs années afin de leur trouver des nouvelles fonctions, de nouveaux usages de la ville mais toujours en essayant d'avoir un lien au quartier assez fort. C'est aussi l'opportunité de tester des usages même si ils ne sont pas nouveaux mais en tout cas c'est de remettre des interactions au cœur de la ville, là où il n'y*



*en a pas forcément”*<sup>33</sup>

Sur le site des Grands Voisins Yes We Camp endosse la responsabilité d’ouvrir les espaces au public via l’aménagement des espaces extérieurs et assure la programmation artistique et culturelle qui se veut éclectique et pluridisciplinaire, mais avant tout gratuite et ouverte à toutes et à tous. Yes We Camp explore les possibilités de construire, habiter et utiliser les espaces partagés en proposant des équipements temporaires innovants, fonctionnels et inclusifs.

L’association s’est fait connaître en 2013 lors de la construction d’un camping artistique sur le port de l’Estaque dans le cadre de Marseille, Capitale Européenne de la culture. Elle regroupe environ 90 membres permanents entre Paris et Marseille comportant une moyenne d’âge de 30 ans. Depuis 2013, l’association Yes We Camp met en place des processus de transformation d’espaces définis en micro-territoires ouverts, généreux et créatifs. Ils réunissent *“autour de ces projets temporaires les envies d’implication d’êtres humains d’horizons multiples. Ils souhaitent affirmer la ville comme un terrain fertile, où les espaces sont partagés avec confiance et constituent une source de réalisation et d’épanouissement individuel, avec un bénéfice collectif”*

Aux Grands Voisins, l’équipe a tout d’abord commencé par rénover “la Lingerie” afin de métamorphoser l’ancienne Lingerie de l’Hopital Saint-Vincent-de-Paul en espace de restauration-bar. Ce nouvel équipement “plateforme” situé au centre du site est par la suite devenu la place centrale du village qui s’étend sur tous les espaces et installations extérieurs favorisant la cohabitation et une atmosphère conviviale. L’ampleur du projet des Grands Voisins est l’opportunité pour Yes We Camp d’affirmer son savoir-faire. L’enjeu pour l’association est de proposer de nouveaux modes de faire et d’habiter la ville, mais également de moderniser sa manière de travailler de façon plus horizontale et collective. Travailler collectivement avec d’autres associations comme, par exemple l’association Aurore, spécialisée dans l’hébergement d’urgence et l’insertion sociale depuis 1871 permet d’apprendre et d’échanger des compétences et d’inclure des publics plus diversifiés par l’aménagement et la programmation du site. Les Grands Voisins est un projet d’expérimentation privilégié,

---

<sup>33</sup> *Entretien avec Baranger Cécile, (chargé de coordination, membre de l’association Yes We Camp), mené par Carreau-Touzé Dorian, à Paris, le 26 Juin 2019*

notamment par sa superficie, son statut et les personnes qui l'animent et l'habitent. Mais l'enjeu crucial pour les trois associations formant l'équipe de pilotage est avant tout de démontrer qu'une occupation de cette envergure peut se dérouler sans opposition vis-à-vis des autorités publiques et le voisinage dans l'optique de poursuivre cette démarche et de créer d'autres laboratoires urbains expérimentaux ensemble ou avec d'autres partenaires prônant des valeurs identiques.

#### **D. Professionnalisation des acteurs**

Le site des Grands Voisins témoigne effectivement d'une professionnalisation de ces acteurs dans le domaine de l'urbanisme transitoire, notamment à travers l'association Yes We Camp et la coopérative Plateau Urbain toutes deux créées en 2013. F. Adisson fait en partie reposer le succès de ces structures sur les services rendus aux propriétaires, à travers des diagnostics et la rénovation et remise aux normes du foncier en question. Comme l'explique Cécile Baranger, membre du collectif Yes We Camp *“il y a plusieurs expertises que l'association confronte en même temps. Il y a une première chose qui n'est pas très très fun, mais c'est toutes les normes architecturales et techniques qu'il faut qu'on respecte ; et c'est une des premières choses qu'on met en avant dans notre asso : c'est qu'on sait déposer des dossiers en préfecture, on sait être aux normes malgré le fait que ce soit souvent des normes très exigeantes et que dans un projet temporaire on a souvent pas les moyens d'y répondre.”*<sup>34</sup>

Leur travail et leur expertise dispose également d'une dimension à long terme, car l'urbanisme transitoire implique une forme de préfiguration dans l'avenir de ces bâtiments. Clémence Dumanoir justifie ce rôle de préfiguration en évoquant un “espace plateforme” qui crée du lien au grands Voisins et qui va perdurer dans le futur éco quartier, ce lieu, c'est La Lingerie. Elle explique que *“la lingerie est la plus belle histoire dans la préfiguration des Grands Voisins. Un bâtiment qui n'a pas de valeur patrimoniale car ce n'est ce n'est pas la bonne pierre, ce n'est pas le bon architecte, ce n'est pas trop la bonne époque. C'est une valeur matrimoniale, c'est une valeur de cœur en fait, c'était le cœur du projet donc l'Aménageur souhaite le conserver.”*<sup>35</sup>

---

<sup>34</sup> Entretien avec Baranger Cécile, (chargé de coordination, membre de l'association Yes We Camp), mené par Carreau-Touzé Dorian, à Paris, le 26 Juin 2019

<sup>35</sup> Entretien avec Dumanoir Clémence, chargé de coordination, membre de l'association Aurore), mené par Carreau-Touzé Dorian, à Paris, le 24 Juin 2019

La Lingerie accueillera aussi “une régie commune de transition pour développer le quartier. Le pilotage à négocier avec Paris & Métropole Aménagement (P&MA), cet accord ajoutant une subvention débloquée par l’aménageur de 100 000 euros par an pendant trois pour lui permettre de se développer.

*Enfin il y’a également des structures qui ont été mise en place pendant l’occupation temporaire et qui vont perdurer dans un lieu comme l’ancien Hôpital Saint-Vincent-de-Paul ou le “potentiel marchand était décrété nul dans les études”<sup>36</sup> mais ou la coopérative Plateau Urbain a su prouver le contraire et montrer ce potentiel à l’aménageur.*

Leur coopération sur le projet des Grands Voisins est bénéfique au site dans son ensemble. Ces collectifs, qu’ils soient spécialisés dans la gestion technique et/ou dans l’animation ont donc un rôle crucial de gestion et de coordination des sites, et participent ainsi aux succès de l’urbanisme transitoire dans une démarche de service public qui profite à tous.

Ces collectifs participent grandement à ce succès, mais derrière cette association d’acteurs qui gagnent la confiance des institutions n’y a-t-il pas le risque d’être récupérés, de standardiser le processus.

### **E. Récupération, standardisation des lieux infinis ?**

Cette question est bien évidemment au coeur des préoccupations. Cependant, il faut d’abord comprendre, comme nous l’avons expliqué précédemment qu’il est très complexe de parler de ces associations d’acteurs de façon générale. Chaque groupe est différent sur le sujet, d’un point de vue juridique, politique, historique, géographique, mais aussi, même, du point de vue des compétences puisque certains font de l’animation sociale, d’autres du bricolage, d’autres de l’analyse et de l’expertise urbaine, et d’autres encore des happenings culturels, etc. “L’hypothèse collaborative”, une étude réalisée par l’atelier Georges a permis d’éclaircir cette question en donnant la parole aux collectifs concernés et les résultats générés sont sans appels. Sur la question de la récupération donc, les positions sont vraiment variables. Certains n’en n’ont pas conscience du tout. Certains ont été approchés et ont refusé, d’autres ont

---

<sup>36</sup> Entretien avec Dumanoir Clémence, chargé de coordination, membre de l’association Aurore), mené par Carreau-Touzé Dorian, à Paris, le 24 Juin 2019

préféré négocier, et d'autres encore ont dit oui. Des acteurs comme Aurore, Plateau Urbain et Yes We Camp assument sans difficulté de faire un projet temporaire avec la mairie du 14<sup>ème</sup> et l'aménageur Paris Métropole & Aménagement (PM&A). L'expérience des Grands Voisins est un contrat qui a une date de début et une date de fin. ils partiront comme convenu et ils partiront vraiment, car c'est la condition de leur crédibilité pour être invité ailleurs ensuite et c'est également selon Cécile Baranger indispensable car ces acteurs ne seraient "pas bon sur du pérenne parce que ils ont tous des profils différents, ils aiment et veulent changer d'endroits pour tester des possibles dans d'autres lieux, pour d'autres individus"

Bien sûr, les membres du collectif ont conscience qu'ils ont fait augmenter la valeur du terrain et que les promoteurs qui vont venir derrière vont vendre les appartements encore plus chers. Ils ont donc participé à la spéculation immobilière parisienne. Mais ils disent qu'ils ne peuvent pas tout contrôler. Toutefois, ils affirment qu'ils ne sont pas "dans la lignée d'une vraie gentrification puisqu'il y a des personnes hébergées" et qu'ils ne peuvent pas être aussi "des acteurs de la « dégentrification » dans la mesure où ce sont vraiment des réalités économiques." En effet, le pilotage malgré son implication dans ce projet d'urbanisme transitoire n'a pas vocation à intervenir dans la tarification des loyers du futur éco-quartier.

### **F. Composer avec l'incertitude dans une démarche utopique**

Malgré ces interrogations liées à la politique de la ville, nous pouvons considérer à travers cette préfiguration et la mobilisation des acteurs en présences que Les Grands Voisins instaurent une "utopie concrète" en "*inscrivant les aspirations dans la matérialité du monde, offrant des horizons ouverts là où tout pouvait paraître bouché, installant du mouvement là où tout paraissait figé. En s'insérant dans le monde réel, ils échappent aux qualificatifs de rêverie comme autant de preuves "qu'un autre monde est possible"*"<sup>37</sup>

Ces lieux sont "infinis" et ouverts dans un surpassement permanent du local, une augmentation par l'intensité des relations et des hybridations qui entraînent des synergies, par le faire ensemble, les enseignements, les initiations qui naissent grâce à la mobilité des acteurs.

---

<sup>37</sup>Localiser les in-finis 2018, in *Encore heureux (dir.)*, Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ? Paris, B42, pp.39-53 Luc Gwiazdzinski (\*)

C'est le caractère temporaire des Grands Voisins qui permet cette légitimité. Michel Conan développe dans *L'invention des lieux* (1997) les notions d'incertitude, lenteur et gratuité qui selon lui sont des qualités propres aux espaces publics. L'incertitude ou l'imprévu en ville correspond à la possibilité de faire des rencontres mais aussi à la liberté d'usage. Patrick Bouchain, architecte militant, tente dans ses projets de proposer plus de flexibilité programmatique. Selon lui il faut arrêter de programmer les espaces à la place des utilisateurs et laisser la place à l'incertitude et la confiance. Le caractère temporaire des déploiements portés par Yes We Camp crée une dynamique d'implication nouvelle, qui inverse la méthode classique de conception/production/diffusion d'un projet. Il faut aller vite, oser, et se soucier davantage du processus que du résultat. Le temps court crée les conditions fertiles du changement : droit à l'erreur, souplesse réglementaire, réactivité et vitalité d'action qui laisse place à des possibles.

### **G. Mixité des usages et des usagers**

Faire appel à la notion d'usage, comme cela a été ici le cas, permet d'insister sur la dimension actionnelle des lieux, qui sont vivants. Des lieux où vivre, plus que des lieux de vie. Des lieux, précisait Matta-Clark, *“non dans la ville mais en direction de la ville - ou du village, des quartiers, des habitants. En rendre compte ne peut se faire de l'extérieur, en spectateur neutre et désengagé. C'est au contraire en faire soi-même l'expérience de manière à les prolonger et à les perpétuer. Même localisé, un lieu n'est donc enfermé dans aucune limite fixe, ni de temps ni d'espace. A la manière d'une oeuvre d'art qui, grâce à ses nombreuses qualités et virtualités, jouit d'un public croissant et s'enrichit de tous les dits et vécus dont elle forme le pivot, un lieu véritable est embarqué dans l'expérience des gens qui, en se le racontant le partageant, le construisant, en témoignant, constituent une communauté.”*

L'aménagement des espaces publics est donc une des clés pour accéder à une véritable cohabitation entre les populations. Aujourd'hui comme le souligne Marcus Zepf la question est souvent posée de savoir «dans quelle mesure est-il possible de produire la « mixité sociale » et de créer du lien social dans une société urbaine de plus en plus mobile et fragmentée ?» (2011)

Michel Conan explique ainsi la nécessité de se situer dans la continuité des mouvements

associatifs pour palier à la méfiance envers les autorités municipales. Ainsi face aux approches descendantes des autorités (top-bottom), des initiatives ascendantes (bottom-up) émergent. Elles prônent l'empowerment, c'est à dire la capacité des citoyens, afin de porter des projets en commun et favoriser le vivre-ensemble.

## **H. Des possibles de l'infini**

Afin d'illustrer les propos précédents, Nous allons maintenant exposer différentes expériences, différents procès présents aux Grands Voisins qui mettent en lumière la capacité collective des citoyens à vivre ensemble et à faire ensemble.

### **Un camping intra-muros**

La première ambition était de transformer cet ancien hôpital en un espace public gratuit et ouvert à tous pour créer du dynamisme et de la mixité. Ouvrir les portes de cette forteresse, décloisonner les mondes, les Grands Voisins s'interrogent sur notre rapport à l'habitat, à l'habiter et à l'habitant. Les foyers d'hébergements d'urgence souvent en marge des villes, camouflés ou pointés du doigt sont ici au cœur du projet. Aucune stigmatisation mais au contraire une volonté d'intégrer ces personnes démunies à la vie communautaire. D'autres formes d'habiter sont aussi expérimentées. Durant l'été 2016, Yes We Camp a ouvert un camping dans l'enceinte de l'hôpital. Le premier camping intra-muros de tout Paris ! Une nouvelle démarche pour financer le projet, mais avant tout le souhait de rendre le tourisme accessible pour un plus grand nombre de personnes en proposant une offre d'hébergement adaptée. En tente, en cabane, 150 places étaient disponibles et accueillaient des touristes du monde entier. Certains habitants du 14e ont également pris part à l'expérience en venant dormir sur le site des Grands Voisins.

### **La conciergerie solidaire**

Interface entre le public et le site des Grands Voisins, la conciergerie solidaire offre des services aux Voisins (résidents, occupants), aux habitants du quartier et au public extérieur. Elle permet aussi l'insertion par l'activité économique de personnes en situation de grande exclusion sociale, notamment des personnes sans domicile fixe, par le biais du dispositif premières heures (DPH). Ce dispositif permet de reprendre progressivement un travail, et les

salariés bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel intégral (ouverture de droits, aide au logement, accès au soin et à l'insertion professionnelle).

L'équipe de la Conciergerie est pluridisciplinaire, composée de salariés en insertion, dont une partie vit dans les centres d'hébergement du site des Grands Voisins, et des salariés des associations Aurore et Yes We Camp. Les personnes en insertion dans le cadre du dispositif premières heures sont accompagnées dans leurs projets socio-professionnels par des travailleurs sociaux travaillant pour l'association Aurore

### **L'atelier de construction**

L'objectif de l'atelier partagé est d'être accessible aux Voisins du site et du 14ème, en étant ouvert quotidiennement et avec la mise en place de temps spécifiques d'initiation. En effet, cet atelier est ouvert à tous dans des temporalités différentes. L'équipe de Yes We Camp y est d'abord libre de pouvoir y construire les différentes installations artistiques, dispositifs signalétiques et aménagement divers. Aussi, les résidents et les structures du site sont les bienvenues pour y bricoler, emprunter des outils et développer des projets personnels avec l'aide des membres de Yes We Camp. Une demi-journée est par ailleurs dédiée à l'accompagnement de ces résidents et structures dans des petits projets.

L'équipe de l'atelier accompagne également l'équipe de la conciergerie et les personnes en DPH "dispositif premières heures" deux demi-journées par semaine, dans une dynamique d'insertion et de retour à l'emploi afin d'effectuer des prestations à petit prix à destination des structures du site (peinture, pose de cloison, étagères.) Enfin, deux fois par mois, l'atelier accueille du public extérieur lors d'ateliers payants, afin de les initier aux bases de la menuiserie et construire les légendaires chaises des Grands Voisins.

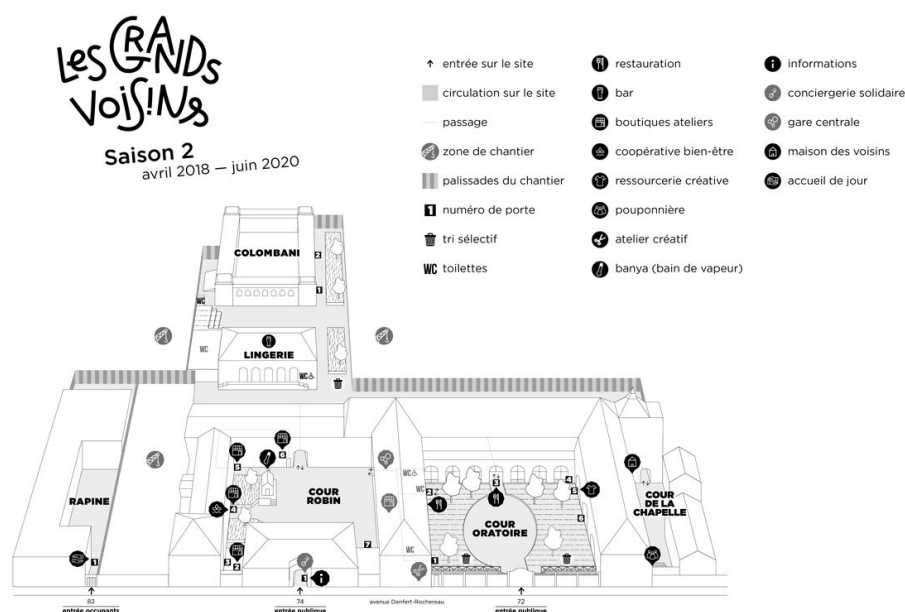
### **La maison des voisins et le trocshop**

Le Trocshop est une boutique de vêtements et objets en tout genre accessibles grâce au troc et à la monnaie locale du site, la monnaie temps. La Maison des Voisins est un lieu de partage convivial où les Voisins peuvent se détendre. Ces espaces cherchent à créer du lien entre les résidents des centres d'hébergement et les occupants du site (associations, artisans, entrepreneurs...), notamment par la mise en place d'événements et d'activités récurrents, ce

sont des lieux de répit, de ressource et de rencontres.

## Le marché mensuel

Depuis 2015, le site des Grands Voisins accueille tous les mois un grand marché solidaire. Un dimanche par mois, ce marché solidaire prend place dans les cours du site, La cour Robin et la cour Oratoire.



Plusieurs stands s’y côtoient dans un esprit de mixité et de diversité : les résidents des centres d’hébergement et les occupants occupent des stands pour vendre leur produits. Des parisiens viennent redonner une seconde vie à leurs objets usagés, et enfin, c’est l’occasion pour de nombreux professionnels de la biffe de tenir un stand de vente d’objets de récupération. La biffe, soit le fait de récupérer dans le but de revendre des objets qui ont été mis au rebut qui est souvent un moyen de subsistance pour des personnes vivant une situation de grande exclusion, sans ou avec peu de ressources et parfois privées du droit commun.

## I. Des lieux en recherche

Coprésence des mondes, travail quotidien des frontières, polyvalence et multiplicité des trajectoires au service de projets à fort impact social ou territorial : les lignes de force que l’on tire nous amènent à considérer les équipes de ces lieux comme de nouveaux visages de la



fabrique de la ville. Mais cette recherche de l'impact s'accompagne d'une revendication de principes d'actions expérimentaux et de la défense du droit à l'erreur. *“On est des expérimentateurs, mais nourris depuis une posture d'être humain, social. Notre truc c'est d'essayer des choses. C'est pour cela qu'on n'a pas vocation à gérer un lieu pour toujours, on a un rôle de déclencheur, d'activateur”* précise Nicolas Détrie à propos de Yes We Camp.

Un rôle d'activateur, de déclencheur qui se traduit avant tout par de la recherche. En effet, Ces lieux sont de véritables lieux-en-recherche et leurs acteurs pleinement des chercheur-es. Ces lieux adressent aux institutions établies une "critique par le faire [...] une critique éprouvée dans une expérience. Comme le révèle Pascal Nicolas-Le Strat ces lieux sont des « communs oppositionnels »<sup>38</sup> à savoir des "espaces investis collectivement dans lesquels un autre monde se cherche, se travaille, s'explore."<sup>39</sup>

“Être en recherche” est une nécessité, c'est un positionnement qui est indissociable des expérimentations engagées et des possibles mis au travail. Comment équilibrer les nombreuses implications sollicitées par la dynamique développée ? Comment penser des modes d'organisation garants de rapports égalitaires et porteurs d'autonomie ? La gouvernance des Grands Voisins s'est dotée de dispositifs pour relever ce défi : réunion hebdomadaire, récit d'expérience, journal collectif, cercle de discussion thématique,...

Il s'agit de *“chercheur-es de plein vent et de grand air”*<sup>40</sup>. Ces savoirs inhérents aux expérimentations sociales, politiques, éducatives, sociales ou architecturales circulent, se transmettent, se discutent, se confrontent entre eux à travers une grande richesse de rencontres, de forums, de publications en ligne ou en version papier.

Ces initiatives montre une volonté de faire la ville en commun. Mais pourquoi ne pas réserver cette pratique aux seuls professionnels ? Parce que la finalité n'est pas précisément la création de la ville en elle-même, mais bien la création de communs. Cette création passe par un processus collectif de prises de décisions partagées, et surtout de co-production car *« seule l'activité pratique des hommes peut rendre des choses communes »*<sup>41</sup>

---

<sup>38</sup> Pascal Nicolas-Le Strat. *“Des lieux en recherche”*, 2018

<sup>39</sup> Pascal Nicolas-Le Strat. *“Des lieux en recherche”*, 2018

<sup>40</sup> Pascal Nicolas-Le Strat. *“Des lieux en recherche”*, 2018

<sup>41</sup> Pierre Dardot, Christian Laval, 2014, *Commun*.

Pour conclure cette troisième partie, l'urbanisme transitoire et/ou temporaire dans les lieux infinis à l'instar des Grands Voisins permet donc à des acteurs aux activités différentes de se retrouver sur un projet temporaire, répondant à leurs besoins. Grâce à cette association ils prônent et défendent une posture de ville dans la cité dans une logique de solidarité, de mixité, de vivre-ensemble par le biais de processus matériels et immatériels mis en place. Nous pouvons dire que les lieux infinis Comme G. Pinson le souligne, permettent « *la constitution de réseaux d'acteurs, l'établissement de rapports de confiance entre ces acteurs ou encore la construction d'identités collectives* »<sup>42</sup>. S'il semblait nécessaire d'aborder les grands thématiques soulevées par les lieux infinis et présentes aux grands Voisins, il nous faut maintenant comprendre comment cette gouvernance collective fonctionne et permet cette "fabrique des possibles", cette "fabrique de biens communs" .

#### **Partie 4 : Les Grands Voisins : Fabrique des communs et gouvernance collective**

*« Face aux offensives sécuritaires et néolibérales, fortement individualisantes, précarisant les communautés concrètes, ce travail du commun réengage la question de nos constitutions communes, qu'elles soient de vie ou d'activité, dans une visée d'autonomie. Il valorise la capacité des collectifs et des communautés à agir sur leur propre devenir et à explorer de nouvelles manières d'être en commun et de faire ensemble. »*<sup>43</sup>

##### **A. Communs : de quoi parle-t-on?**

La revendication du commun a d'abord été portée à l'existence par les luttes sociales et culturelles contre l'ordre capitaliste et l'Etat entrepreneuriale à l'instar des premiers squats. Le terme "commun" est au coeur de l'alternative au néolibéralisme, ce terme est devenu le principe effectif des combats et des mouvements qui, depuis plusieurs décennies ont résisté à la dynamique du capital et ont donné lieu à des formes d'actions et de discours originales. Ces formes d'actions et de discours se caractérisent par "*l'émergence d'une façon nouvelle de contester le capitalisme, voire d'envisager son dépassement*"<sup>44</sup>

Les biens communs, ou tout simplement communs, sont des ressources, gérées

---

<sup>42</sup> Gilles Pinson. *Gouverner la ville par projet* (2009)

<sup>43</sup> Nicolas-Le Strat, Pascal « *Entre travail du social et travail du commun* », 14 août 2015

<sup>44</sup> Claire Brossaud & Sandra Fiori & Philippe Simay. « *Les communs urbains : nouveau droit de cité ?* », *Métropolitique*, Juin 2019

collectivement par une communauté, celle-ci établit des règles et une gouvernance dans le but de préserver et pérenniser cette ressource.

« communauté », « ressource » et « gouvernance partagée » fondent donc le socle explicatif des communs mais également des “*lieux infinis*”. Les Grands Voisins prône une organisation collective et citoyenne basées sur des valeurs démocratiques et solidaire, de diversité et de mixité culturelle et sociale, des droits fondamentaux ainsi que d’une absence totale de lucrativité. Cette gouvernance collective est indispensable pour toujours adapter la forme du projet non défini, à la rencontre des intentions initiales et de la réalité immédiate. Habiter le site et s’exposer aux autres sont des actes de permanence qui aident à trouver la justesse d’action.

Nous analyserons dans cette dernière partie le mode de gouvernance, propre au Grands Voisins qui est aussi une grande thématique abordée dans les “*lieux infinis*”. Cette partie vise à comprendre quelles sont les capacités d’implication des personnes dans ces formes de gouvernance ? Quelles logiques horizontales et participatives mises en œuvre ? Quelles démarches d’accompagnement engagées ? quelles sont les ressources des Grands Voisins ? De plus, la pluriactivité développée par les structures, la diversité des démarches artistiques et actions culturelles de territoires, questionnent sans cesse le fonctionnement de l’association comme outil collectif et de production.

## **B. Une gouvernance partagée et associative**

Depuis 2015, les trois structures coordinatrices, Aurore, Plateau Urbain et Yes We Camp travaillent ensemble à ouvrir la gouvernance à l’ensemble des acteurs du site. La forte mixité des publics, les enjeux et contraintes dont elles sont redevables ainsi que les ambitions du projet impliquent d’inventer de nouvelles forme d’organisation. La saison 2 des Grands Voisins qui a débuté en avril 2017 a été l’occasion d’approfondir les systèmes déjà en place et de partager au maximum les prises de décisions avec les centres d’hébergements et les structures installées sur le site pour développer leur activité. Dans l’optique d’ouvrir la réflexion sur le projet au plus grand nombre et de décider collectivement certains programmes, de nouvelles entités ont été créées : les cercles de travail et les comités décisionnels. L’espace de la “*gare centrale*”, au centre des Grands Voisins permet de

communiquer les décisions et les évolutions des différents projets.

Les occupants, les résidents, ainsi que le public extérieur tissent des liens et contribuent activement et à leur manière à l'expérience collective des Grands Voisins. La diversité de compétences et d'activités créées des synergies, des partenariats, des projets inédits et des emplois solidaires.

### **C. Redéfinir le travail pour définir la gouvernance**

Le rôle des membres dans la gouvernance collective est un enjeu fort. C'est dans leur rôle au sein des instances décisionnaires, à mettre en balance avec l'autonomie quotidienne dans les décisions ponctuelles, comme le pôle programmation qui prend des décisions en lien avec la programmation, que semble pouvoir être recherché un certain équilibre. La prise en compte de leur connaissance, de leur implication globale, de leur bienveillance et adhésion à l'égard du projet est nécessaire. Cela permet en outre de nommer le travail et ses différentes formes au sein du collectif, .

La gouvernance des Grands Voisins s'inscrit dans une logique d'auto-gestion non-contestataire mais volontairement et activement alternatif. Ils ont développé leur organisation au fur et à mesure. C'est alors en observant les différentes logiques d'action à l'œuvre des "comités" au sein des Grands Voisins en tant "*qu'outil de production collectif, mais aussi en tant qu'espace d'expérimentation de participation démocratique directe, que se dessinent les infinis processus de "décisions informelles, des sentiments et convictions qui les animent.*"<sup>45</sup>

Plusieurs instances ouvertes à toutes et tous existent. Le but étant que chacun puisse faire part de ses envies dans le cadre commun. La diversité des acteurs et projets au sein des Grands Voisins ainsi qu'un partage des responsabilités différencié implique de penser une forme de gouvernance partagée plus nuancée. Au cœur des prises de décisions, l'équipe de coordination composée d'Aurore, Yes We Camp et Plateau, est garante de l'équilibre entre les programmes sur le site et le respect des règles fixées par le propriétaire Paris & Métropole Aménagement (P&Ma).

---

<sup>45</sup> Rapport UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) : Enjeux et perspectives du renouvellement de la gouvernance collective dans les associations artistiques et culturelles, 2014

Il m'a été possible de constater à travers les expériences participantes que la gouvernance collective au sein des lieux infinis " *sont des espaces de déploiement d'un principe d'équité non concurrentielle entre les personnes, et se développent selon un principe d'organisation participative tendant à la transparence, tant du point de vue de l'organisation interne (salariés, élus, bénévoles...) que des liens entretenus avec les interlocuteurs extérieurs (partenaires, publics, habitants etc.), parties prenantes.*"<sup>46</sup>

#### **D. Une gouvernance lisible**

La gouvernance des Grands Voisins a su instaurer une relation de confiance avec les partenaires, les occupants et les résidents. En effet, la gouvernance au sein des lieux infinis doit faire face à un certain nombre d'impératifs extérieurs, notamment en terme de lisibilité de leurs actions et activités, et de la façon dont elles sont organisées. Un travail de médiation s'opère alors en direction des interlocuteurs extérieurs au collectif pour faire valoir le fonctionnement horizontal comme une forme légitime de structuration, fiable et transparente.

L'affirmation d'un fonctionnement collectif horizontal et partagé implique une acceptation et une reconnaissance de la part des interlocuteurs extérieurs de la capacité de gestion collective de ces associations. Elles obligent à reconnaître la validité et la fiabilité de décisions collectives qui sont le socle des échanges et des négociations avec les partenaires, les occupants et les résidents.

Un des enjeux de la saison 2 repose sur la décentralisation des prises de décisions plutôt traitées lors des réunions de pilotage hebdomadaires en saison 1.

En parallèle de ces réunions ouvertes aux occupants du site il existe des groupes de réflexion et de travail autour d'un thème cercle agriculture urbaine, un métier cercle textile, un espace cercle cour Robin ou d'une problématique cercle déchets. Ces cercles peuvent être créés spontanément, en fonction du besoin et de l'intérêt des personnes, et sont donc en nombre illimité. L'autonomie des cercles en matière de décisions fonctionne par processus de sollicitation d'avis. Ainsi tant qu'ils agissent dans leur domaine de compétence, les cercles

---

<sup>46</sup> *Rapport UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) : Enjeux et perspectives du renouvellement de la gouvernance collective dans les associations artistiques et culturelles, 2014*

sont libres de mener à bien leur projet. En revanche, dès lors qu'une décision touche au commun ils doivent solliciter l'avis d'un organe de décision partagé : le Comité.

Il existe trois comités thématiques ouverts à tous et animés par des référents de l'équipe de coordination. Ils se réunissent mensuellement et ont été définis pour rassembler les différentes demandes et les propositions des Voisins. Il y a le comité programmation et art, le comité social et le comité espace et technique.



des améliorations et des projets collectifs. C'est aussi un moment convivial permettant de partager les valeurs communes et passer un bon moment.

C'est donc une notion de gouvernance collective "hybride" qui est ici avancée, puisque tout en s'attachant "à la notion de gouvernement, de pouvoir décisionnel, les prises de décision prennent en considération de façon non exhaustive la somme des interactions individuelles qui composent le collectif mais également, la communauté"<sup>47</sup> : les résidents, les occupants et le public extérieur.

Plus généralement, il semble que les processus de solidarité soient ressentis par les membres des associations et de la gouvernance collective tel un facteur extrêmement symbolique de la tendance générale de la gouvernance à égaliser et organiser de façon horizontale les relations entre travailleurs tout en "affirmant la complexité du réel, revendiquer toutes les dimensions humaines d'un projet, définir un positionnement juste dans un contexte économique contraint"<sup>48</sup>

Les enjeux finalement considérés comme primordiaux au sein de cette gouvernance collective sont la transparence des décisions mais aussi la gestion financière. Comme analysé dans l'ouvrage "Pour une autre économie de l'art et de la culture" réalisé par Bruno Colin et Arthur Gauthier, ces associations et coopératives au sein des lieux infinis, "s'inscrivent dans une démarche et une économie plurielle, hybridant les ressources."<sup>49</sup>

Pour réussir à développer collectivement ce projet, la gouvernance bénéficie de différentes ressources, la première étant économique. La gouvernance des Grands Voisins a développé un modèle économique qui compose un projet de vie commun, du « vivre ensemble » au sens fort, et non pas à un projet de conquête économique.

## **E. Modèle économique**

---

<sup>47</sup> Rapport UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) : Enjeux et perspectives du renouvellement de la gouvernance collective dans les associations artistiques et culturelles, 2014

<sup>48</sup> Rapport UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) : Enjeux et perspectives du renouvellement de la gouvernance collective dans les associations artistiques et culturelles, 2014

<sup>49</sup> Bruno COLIN et Arthur GAUTHIER. "Pour une autre économie de l'art et de la culture", (édition Ères, 2008)



Aurore, Plateau Urban et Yes We Camp ont conçu un modèle inédit pour mettre en oeuvre l'expérience des Grands Voisins.

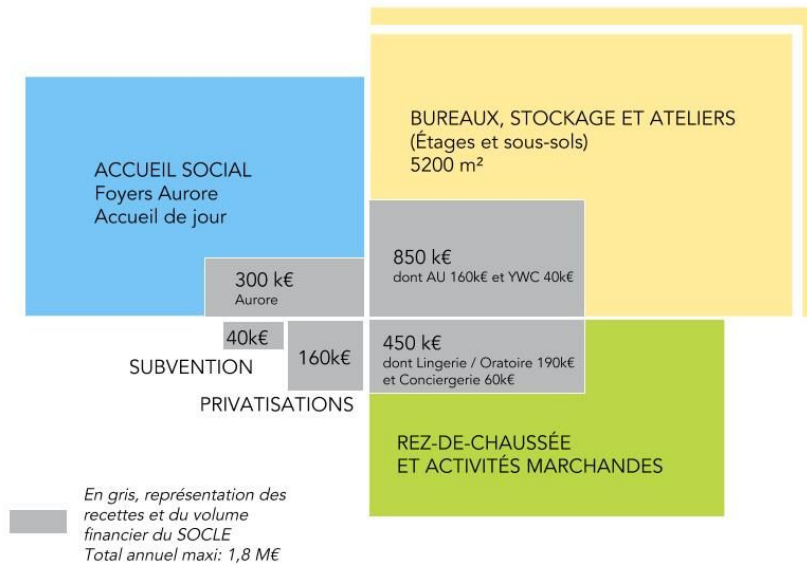
L'association Aurore bénéficie d'une mise à disposition à titre gracieux du site, tout en ayant à sa charge les frais de gestion et d'entretien. Ainsi, plus d'un million d'euros par an en frais de sécurisation ont été économisés par les propriétaires qui se sont succédés comme cité précédemment : l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'Établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) et l'aménageur Paris & Métropole Aménagement (P&MA).

Pendant la Saison 1 des Grands Voisins (2015-2017), chacune des structures coordinatrices du projet gérait ses propres dépenses et recettes. La prolongation de l'expérience des Grands Voisins (2018-2020) a été l'occasion de renforcer la collaboration entre les trois structures pilotes avec la mise en place de la gouvernance collective mais aussi d'une économie collective permettant de répondre aux besoins de gestion, d'investissements et de fonctionnement du projet.

L'association Aurore perçoit une somme allouée par l'État à la création de places d'hébergement d'urgence et d'accueil, les entreprises et associations installées dans les locaux de l'ancien hôpital ont toutes leurs ressources et leur chiffre d'affaire, et les commerces constituent l'économie locale des Grands Voisins en générant des recettes directement sur place.

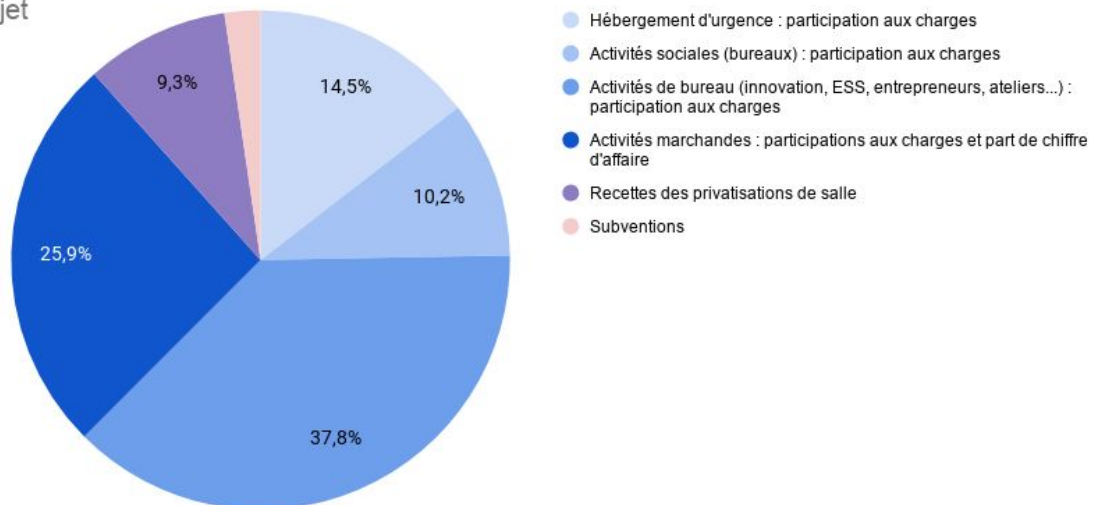
Chaque programme contribue à sa manière au financement du projet. Cette contribution s'élève annuellement à 470 000€ pour le bloc accueil social (contribution aux charges payées par les hébergements et l'accueil de jour), 850 000€ pour les activités de bureaux (contribution aux charges, payées y compris par Aurore et Yes We Camp pour leurs activités), 450 000€ pour les activités marchandes (part de C.A des restaurants, vente de service de la Conciergerie). A ces trois blocs s'ajoutent les activités de privatisations de salles, qui financent le projet à hauteur de 160 000€, qui permettent d'équilibrer le budget.

Modèle économique global des Grands Voisins  
Représentation sur 2019, année pleine



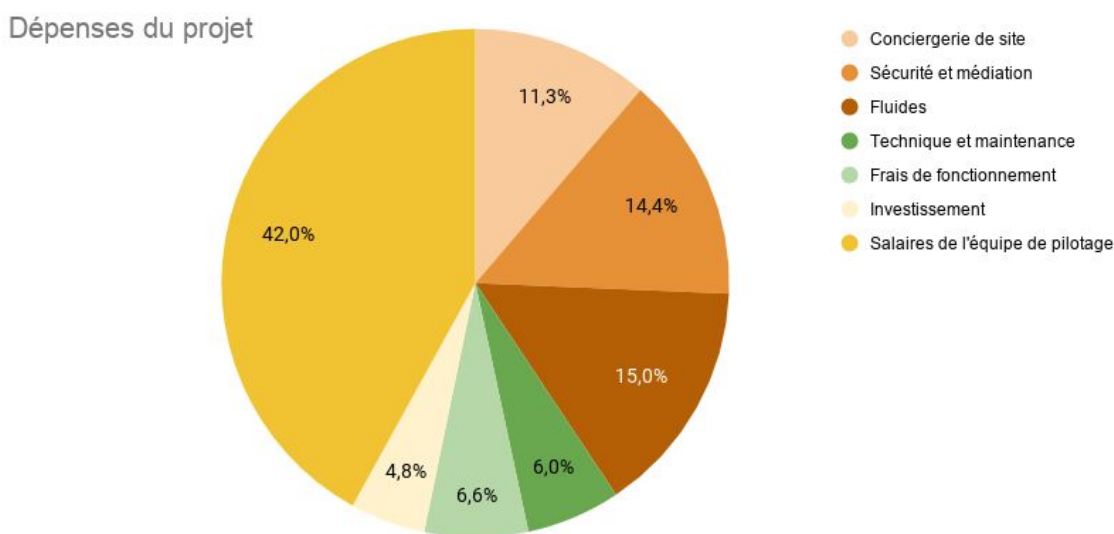
Les recettes proviennent des contributions aux charges payées par les occupants, installées dans les locaux pour y développer leurs activités professionnelles et les centres d'hébergements ainsi que des recettes commerciales et privatisations pour des locations à court terme.

Recettes du projet



Les dépenses sont principalement constituées d'investissement pour les aménagements des espaces communs, des salaires de l'équipe de coordination (25 ETP) ainsi que des dépenses

de fonctionnement (maintenance du site, fluides, sécurité, programmation artistique, entretien courant).



Pour l'année 2019, les dépenses principale du projet s'élèvent à 1,7 millions d'euros, une somme conséquente qui se doit d'être équilibrée. L'équipe de pilotage constituée des associations Aurore et Yes We Camp et de la coopérative Plateau Urbain est garante de cette équilibres budgétaires du projet et qu'aucun de ces acteurs n'est en mesure de générer un projet déficitaire. Pour maintenir l'équilibre financier du projet, la participation des occupants s'élève à 250€/m<sup>2</sup>/an, charges et taxes comprises sur l'essentiel des espaces. Charlotte Dumanoir, membre de l'association Aurore insiste sur le fait que *“c'est un exercice assez difficile puisque l'on est sur un site plein de surprise et on est aussi victime des publics entre guillemets. On est sur de la location d'espace de travail pour des gens qui se lancent, qui lancent leur activité économique auquel on ne demande pas de garantie financière parce qu'on a envie de proposer des chances à ces personnes-là, ça veut dire que c'est aussi des personnes qui peuvent ne pas payer leur loyer qui peuvent partir, c'est un risque qu'on prend mais qu'on assume.”*<sup>50</sup>

## F. Des équipes multiformes pour des réponses communes

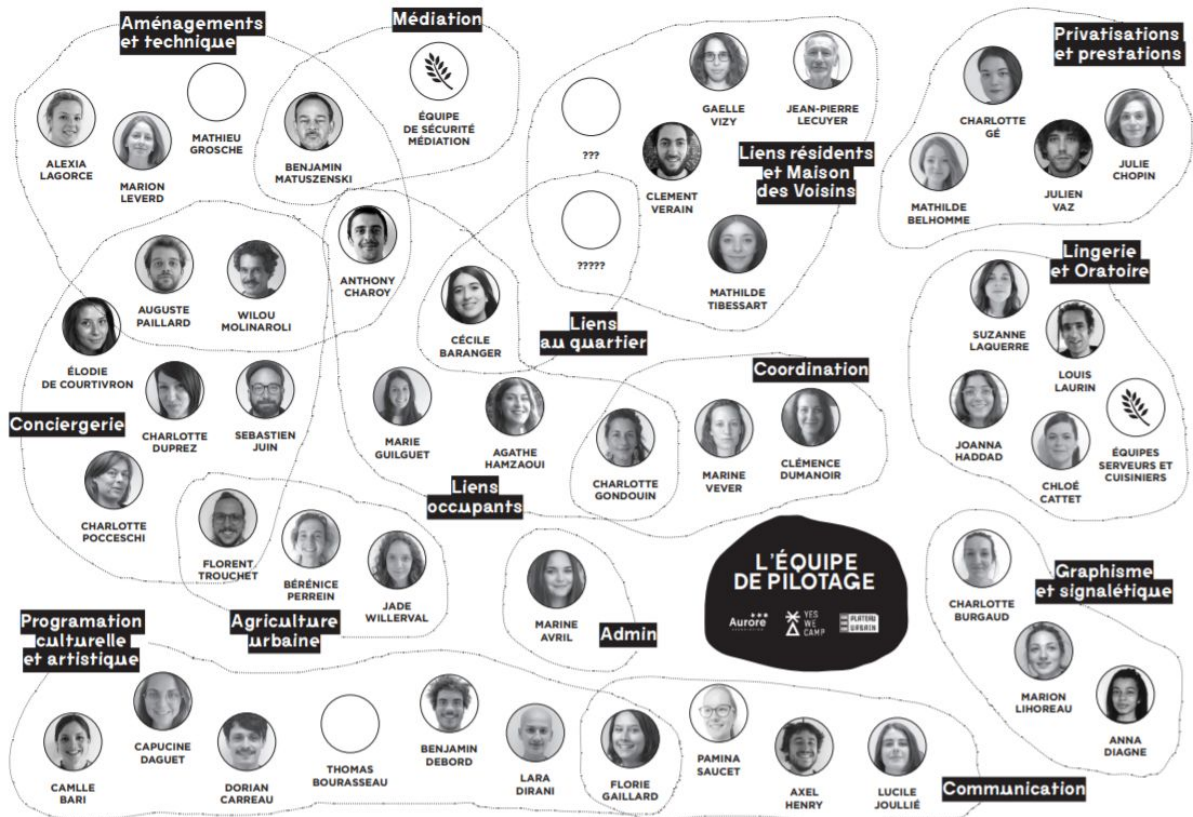
Le mode de gouvernance des Grands Voisins semble être conçu comme un outil dans lequel

<sup>50</sup> Entretien avec Dumanoir Clémence, chargé de coordination, membre de l'association Aurore), mené par Carreau-Touzé Dorian, à Paris, le 24 Juin 2019

ces membres tiennent une place sur-déterminante dans la prise de décision. Le travail au sein d'une gouvernance collective se doit, en effet, d'être envisagé comme un mouvement global de l'individu dans le groupe pour participer à l'effort commun en fonction des savoir-faire transmis par les différents membres créant une véritable synergie. C'est d'ailleurs très souvent vérifiable aux Grands Voisins, lors des "*vendredi chantier*" où chaque vendredi l'équipe du bureau rejoint les constructeurs pour modifier, créer et améliorer les aménagements et usages sur le site.

Une première conclusion est avant tout dans l'immense multiformité des relations et des réalités humaines présente au sein de cette équipe. Elle est très disparate puisqu'elle regroupe des salariés, des stagiaires, des services civiques, des intermittents, des collaborateurs indépendants et son effectif est sans cesse à géométrie variable, en fonction des périodes, de la nature des activités et de l'intensité de la programmation.

L'organigramme est à géométrie variable entre des fonctions supports et des responsables de projets, il est aussi en restructuration permanente selon les besoins, les envies et les opportunités des projets que ce soit social, culturel, architecturale. C'est cette multiformité des parcours et des modes d'implication qui attributs au projets générés par les grands Voisins un caractère ouvert et pluridisciplinaire, en mouvement, redéfinissant ainsi les règles du jeu, des rôles et postures des participants.



51

Structuré sous forme associative malgré l'impulsion de la forme coopérative, notamment avec Plateau urbain, les Grands Voisins embrasse une gouvernance plus horizontale, et prévenante afin de servir l'engagement de l'équipe au cœur du projet collectif.

Si le noyau dur des équipes permanentes reste salarié, elles s'alimentent toutes l'année d'un large panel de compétences additionnel aux orientations multiples (intermittents, freelances, stages, services civiques, bénévolat, etc.). Une diversité que l'on peut identifier dans les métiers qui représentent ce panel : artistes, architectes, professionnels de la culture, mais aussi techniciens, barmen, artisans, professionnels de la restauration. Plus que des métiers, *« ce sont ces alliages de compétences qui sont l'outillage nécessaire pour faire advenir, dans la durée, des alternatives : « les mobilisations citoyennes parfois s'essouffent parce qu'il manque quelques compétences clés, malgré l'envie », souligne Nicolas Détrie, fondateur de*

<sup>51</sup> Organigramme équipe de pilotage Les Grands Voisins, Mai 2019

*l'association Yes We Camp*<sup>52</sup>

### **G. Le côtoiement des trois mondes**

Dans ce lieu viennent s'entrecroiser divers mondes et avec eux un certain nombre de réflexes et de postures, de cadres d'analyse et de principes d'action. L'architecture et l'urbanisme, la culture et l'économie sociale et solidaire (l'ESS), trois mondes qui se côtoient dans ces lieux, comme un lieu de travail et d'encapacitation par le travail, par la responsabilisation de chacun et la grande marge de manœuvre dans la conduite des projets. On y découvre un monde du travail moins hiérarchisé, *“laissant de la place à la proposition et à l'expérimentation, un contexte fertile pour des jeunes travailleurs souvent aux balbutiements de la vie active, d'où une jeunesse relative des équipes.”*<sup>53</sup> qui se traduit, comme le précise Nicolas Détrie, membre fondateur de l'association Yes We Camp par *« une forme naturelle de générosité, une capacité de travail assez forte et une grande solidarité dans son implication. Une forme de détente, de dérision »*.

Chaque membre des trois associations des Grands Voisins a expliqué vouloir poursuivre cette collaboration via d'autres expériences d'occupation temporaire et/ou d'urbanisme transitoire dans d'autres lieux infinis.

La mise en place d'une gouvernance collective par les trois acteurs de l'urbanisme transitoire des grands Voisins témoigne de la réalité sociale et économique du territoire tels qu'ils sont vécus à travers les différentes expériences d'économie sociale et solidaire : des espaces communs, des engagements collectifs forts et revendiquer dans un principe d'équité et solidarité.

Comment donc expliquer cet engouement pour cette gouvernance créée pour une période normalement défini au sein des grands Voisins qui semble vouloir s'étendre, se prolonger sur le long terme ailleurs. Le rapport met en évidence plusieurs ingrédients combinés qui constituent le ciment du collectif.

D'abord, un “noyau artistique” et “un noyau solidaire” de fondateurs qui, au-delà de l'engagement autour d'une création artistique et sociale partagent un parcours de vie. Les

---

<sup>52</sup> Idelon Arnaud. *« Derrière les murs des espaces communs »*, revue sur mesure, 2 avril 2019

<sup>53</sup> Idelon Arnaud. *« Derrière les murs des espaces communs »*, revue sur mesure, 2 avril 2019

projets individuels s'inscrivent par la suite dans une dynamique collective qui dépasse le strict cadre du réseau professionnel. S'il s'agit d'abord de créer et de travailler ensemble, les acteurs se côtoient aussi hors des espaces professionnels, notamment lorsqu'ils sont amenés à vivre à proximité dans un même territoire. La légitimité de chaque individu à la conception, à la production et à la diffusion du projet a fait naître une communauté professionnelle au sein d'un groupe de personnes liées par des relations qui dépassent le cadre professionnel, composant ainsi une communauté passionnée, attachée à des valeurs supplémentaires au projet. Nous pouvons observer au sein de la gouvernance des Grands Voisins une recherche d'équilibre, de bien-être, de réciprocité égalitaire, et de liberté qui se matérialise très souvent par des temps communs informels.

Autre ingrédient repérable, l'importance accordée à la discussion et à la délibération collective comme valeur et éthique partagées. La description des fonctionnements de cette gouvernance collective mentionne un nombre important de moments collectifs et réflexifs où il s'agit de se mettre d'accord sur les valeurs, les principes, le projet ou l'organisation que l'on porte ensemble. Si la participation est à géométrie variable et l'effectivité des décisions prises plus ou moins suivie d'effets, ces temps ponctuent et ritualisent l'existence de cette gouvernance. On ne peut donc qu'être frappé dans certains cas par l'importance de la culture orale dans la recherche de consensus.

Ce qui frappe à l'écoute des différents entretiens réalisés et l'observation participante exercée, c'est l'énergie et l'ingéniosité qu'ils mettent à (ré)inventer et nommer des instances spécifiques de coordination, délibération ou de décision. "Séminaire annuel", "conseil des voisins", réunions de "co-coordination hebdomadaire", "comité de pilotage", la gouvernance fait preuve d'une inventivité lexicale qui montre que la mise en place d'instances de gouvernance fait l'objet de réflexions collectives.

Loin d'être aspirée par des logiques communautaires, la longévité de ces aventures tient aussi à la *"souplesse des modalités d'appartenance et de participation aux dynamiques collectives qui prennent en compte les aspirations personnelles et projets professionnels de chacun en tenant compte de périodes de mise à distance ou d'éloignement"*<sup>54</sup> considérées comme des

---

<sup>54</sup> Idelon Arnaud. « Derrière les murs des espaces communs », revue sur mesure, 2 avril 2019

respirations individuelles nécessaires. En effet, les horaires de travail ne sont pas fixées, il est également possible d'aller travailler sur d'autres projets portés par par Yes We Camp, Aurore et Plateau Urbain partout en France pour observer, participer et s'éloigner de ce lieu infini qui, il faut le dire peut-être épuisant à coordonner tant les missions sont nombreuses et diverses.

## **H . Les interstices de la précarité, la précarités des possibles**

Enchaînant parfois les horaires, en endossant parfois des rôles qui ne sont pas le leur à travers les différentes expériences vécues sur le site des Grands Voisins qui peuvent être éprouvante, les équipes de ces lieux comme les Grands Voisins montrent que d'autres alternatives sont possibles. Les équipes montrent également que ces alternatives sont possibles en abordant un modèle économique précaire. En effet, comme expliqué précédemment, le budget commun des Grands Voisins est bien ficelé, mais la précarité de ce modèle reste cependant très alarmant. Les subventions sont minces, toutefois ils s'attachent à défendre le faire soi-même avec peu quitte à s'enfermer eux-mêmes dans une précarité qui n'était qu'un outil, un moyen. les rémunérations restent faibles.

Arnaud Idelon souligne que *“les écarts entre postes (du stagiaire à la direction) au sein de ces lieux sont très faibles (un ratio moyen de 1,5 à 2) quand les collectifs ne militent pas eux-mêmes pour un salaire standard”*<sup>55</sup> C'est le cas de Yes We Camp, aux Grands Voisins qui a adopté une rémunération égalitaire, proche du SMIC pour ces salariés. Rémunération équilibrée par des apports en nature (logement, repas).

La relation à la précarité entretenu par la gouvernance des Grand Voisins est alors perçu comme complexe puisque comme l'explique Laura Aufrère, cette relation “à la précarité est très ambivalente. Elle n'est pas pensé au travers d'un cadre politique restreint qui verrait la question du travail uniquement. La précarité se fait comme une recherche des interstices dans lesquels il y a du possible”.

## **Conclusion**

*“L'humanité du XXIè siècle semble entraînée, malgré elle, dans un double tourbillon qui*

---

<sup>55</sup> Idelon Arnaud. « Derrière les murs des espaces communs », revue sur mesure, 2 avril 2019



*transforme radicalement ses conditions d'existence. Elle est écartelée entre l'illusion d'une immense puissance, accordée par la révolution numérique, et la certitude d'une extrême fragilité induite par les bouleversements écologiques. Ces deux abîmes concomitants sont aussi vertigineux l'une que l'autre. L'oscillation est permanente entre deux impératifs contradictoires : accélérer et ralentir”*<sup>56</sup>

Les crises constantes et concomitantes qui se développent dans notre société contemporaine, qu'elles soient d'ordre social, économique ou politique, implique de remettre en cause les systèmes acquis dans une logique de recherche active et collective afin de faire émerger des alternatives qui permettraient de surmonter ces crises. L'urbanisme transitoire et/ou temporaire et plus particulièrement les lieux infinis font parties de ces pratiques alternatives ou la volonté d'occuper et d'investir un lieu temporairement à l'arrêt et délaissé répond à des problèmes fonciers, sociaux, et politique et culturels.

Les Grands Voisins défini à la Biennale d'architecture de Venise en 2018 comme un "Lieu infini" est aujourd'hui un support de recherche qui suscite de nombreux questionnement concernant la fabrique de la ville et la fabrique de biens communs. A travers les différents acteurs du projet et en particulier les associations Aurore et Yes We Camp et la coopérative Plateau urbain, les Grands Voisins apporte des réponses concrètes en ouvrant le chantier de l'hôpital Saint Vincent-de-Paul. Le décroissement des espaces vacants offre la possibilité de nombreuses initiatives en apportant par le biais de ces acteurs de l'urbanisme transitoire et les citoyens, une valeur symbolique, sociale, culturelle à ces lieux, leur rendant leur grandeur d'autrefois à travers de nouvelles fonctionnalités. Ce soulèvement transforme les systèmes de valeurs connus et plonge les institutions publiques dans un nouveau défi qui n'est autre que les politiques urbaines à mettre en place. En effet, le projet des Grands Voisins cultive un nouveau mode de faire la ville en sollicitant de nouveaux acteurs à contribuer à la vie politique urbaine. La gouvernance collective en place aux Grands Voisins s'arme de patience et d'ingéniosité pour bousculer les codes en enclencher des nouveaux procès, de nouvelles démarches tel un laboratoire de la ville, un garage de la cité. Ces prises d'initiatives in situ incitent à l'expérimentation de construction ou d'expérimentation nouvelles, afin de façonner la vie des résidents, des occupants et des voisins.

---

<sup>56</sup> Collectif "Encore heureux". *Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?, L'urgence d'espérer* 2018

En effet, nous avons vu au travers de cette étude que l'occupation de l'ancien hôpital Saint Vincent-De-Paul représente aujourd'hui un véritable écosystème tourné autour de la notion de "biens communs". Les résidents, les occupants, les acteurs et les voisins présent sur le site expérimentent la notion du "vivre-ensemble" à travers des règles basées sur la mixité, la solidarité et le partage des ressources qu'ils produisent. En effet, Ce qui semble être le coeur de ce projet, c'est la co-production permettant de tisser des liens, s'extraire de toute démarche individualiste et cultiver son rapport à l'autre. La mixité ne peut s'imposer, au contraire, elle se développe dans cette co-production. Les Grands Voisins l'ont constaté avec le temps au fur et à mesure que la projet s'est construit passant d'une expérience d'occupation temporaire à une véritable expérience de préfiguration du futur éco-quartier en saison 2. C'est ce temps qui régule ces expériences, il impose sa cadence et sa frénésie. C'est lui qui a permis ce dynamisme et c'est également lui qui de temps à autre ralentit et s'adapte pour permettre à certaines personnes extérieures de prendre de se rallier au projet. Le travail en commun est le point central de cette cohabitation qui implique une remise en question constante pour dépasser les contradictions et et trouver des consensus.

C'est une véritable cité qui a pris place au coeur de la capitale structurée autour d'un cadre démocratique et une gouvernance collective et participative. La composante du transitoire a soulevé de nombreuses réflexions et apparaît comme une nouvelle manière de concevoir la ville en partant de l'existant. En effet, ces expérimentations sont considérées comme une riposte à la fracture sociale, à la fabrique de la ville. Il semble toutefois nécessaire de conserver le recul nécessaire face à ces nouvelles pratiques. L'urbanisme transitoire et/ou temporaire à le vent en poupe, cependant les fondements et les valeurs de ces lieux ne sont pas toujours identiques et l'association des différents acteurs comme les aménageurs et les collectivités locales ou d'autres acteurs ne cacherait-il pas de mauvaise intention ? l'urbanisme transitoire et/ou temporaire n'est-il pas une tentative de répondre à la fracture sociale, urbaine, culturelle à court terme sans en résoudre les causes à long terme ?

Entre l'éloge de la vacance et de l'imprévu, de la fabrique de bien communs par l'improvisation et le vivre-ensemble, il semble aujourd'hui indéniable que nous avons besoin de ces lieux infinis pour modeler d'autre imaginaire, apporter des réponses par l'association de nouveaux acteurs, redynamiser la ville avec ses citoyens en leur permettant d'habiter une

ville plus inclusive.

*Face à la « tragédie du non-commun » (Dardot, Laval, 2015) et loin des modernes certitudes, faisons une place à l’informel, à l’improvisé, au bricolé, au braconné, au fragile, au temporaire, à l’imaginaire, à la poésie et au romantisme.<sup>57</sup> Entre « utopie réaliste », « prospective en action », « mobilisation des ressources latentes » (Younes et al. 2016), et « design des futuribles », laissons éclore mille « lieux infinis ». Quand tout semble se jouer ailleurs et autrement, quand l’avenir semble déjà écrit ou très incertain, c’est ici et maintenant que le réel - « ce que l’on n’attendait pas » (Maldiney, 2003) - surgit*

Cette archipel de “lieux infinis” surgit par l’occupation, les rassemblements et les expérimentations. Elle bataille et s’installe petit à petit en offrant ces espaces physiques et imaginaires à d’autres figures épuisées de la ville, des institutions, de l’autorité et des savoirs établis. Il reste maintenant à savoir comment va se développer cette archipel de lieux “infinis” ? Quel avenir pour cette archipel qui ne cesse de faire parler d’elle ? Comment empêcher la saturation, la standardisation de ces lieux ? Comment laisser de la place à de nouvelles alternatives, de nouveaux acteurs pour expérimenter et répondre aux futures problématiques sociales, urbaines, culturelles,.. ?

Un des enjeux sera de poursuivre et de soutenir ces initiatives en veillant “à laisser toujours des moments et des lieux vides, des silences et des « sombrières » pour d’autres vagues d’appropriations citoyennes et d’autres « lieux infinis » et vivants ouverts à la ville et au monde.”

---

<sup>57</sup> Dardot, Pierre, Laval, Christian. *Commun – Essai sur la révolution au XXIe siècle*, La Découverte, 2014.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de mon stage et qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier, mon directeur de mémoire M. Marco Dell'Omodarme, maître de conférence à Paris 1 Panthéon Sorbonne et directeur du Master Gestion des Arts et de la Culture (GAC) à l'Ecole des Arts et de la Sorbonne, pour sa patience et ses conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de mes entretiens : Cécile Baranger, Charlotte Gondouin et Clémence Dumanoir qui ont su aller au-delà de mes questions, m'amenant à des réflexions passionnantes.

Je remercie également toute l'équipe des Grands Voisins,

Pour terminer, mes remerciements vont à Nadine Lecuyer pour son aide lors de la rédaction de ce mémoire et pour son soutien sans fin.

## **Bibliographie**

Collectif "Encore heureux". Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?, 2018.

Conan, Michel. L'invention des lieux, 1997.

Dardot, Pierre, Laval, Christian. Commun – Essai sur la révolution au XXIe siècle, La Découverte, 2014.

Lucchini Françoise. La mise en culture des friches industrielles, 2016

Lefebvre, Henri. Le Droit À La Ville. 1970.

Norymberg, Patrick. Faire la ville autrement Éd. Yves Michel, Gap, 2001.

## **Articles**

Massaré Léa. « Connecter des espaces sans personne à des personnes sans espace ». Le Monde, 2018

Idelon Arnaud. « Derrière les murs des espaces communs », revue sur mesure, 2 avril 2019

Idelon Arnaud. « Une saison 2 aux Grands Voisins pour expérimenter le projet urbain », Makery info, Janvier 2018

Nadège Leroux. Qu'est-ce qu'habiter : les enjeux de l'habiter pour la réinsertion - - Vie sociale et traitements 2008/1 n°97

Localiser les in-finis 2018, in Encore heureux (dir.), Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ? Paris, B42, pp.39-53 Luc Gwiazdzinski

Alterber Cécile, Charoy Anthony, Hamzaoui Hamelle, Hulot Massimo. « « Résorber la vacance, servir la création », revue sur mesure, 20 juin 2019

Henry Philippe. « Quel devenir pour les friches culturelles en France ? D'une conception culturelle des pratiques artistiques à des centres artistiques territorialisés ». Août 2011

«Les friches culturelles, de plus en plus nombreuses mais en péril », France Info, Octobre

2018

Desgoutte Jules. «Les communs en friches». Metropolitiques, Juin 2019

ÎLE-DE-FRANCE 2030 LA RÉGION SE TRANSFORME DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE LES CARNETS PRATIQUES N° 9 L'URBANISME TRANSITOIRE, 2018

Prudhomme Mona. « Les friches culturelles sont des utopies concrètes », Enlarge Your Paris, Octobre 2017

Boisdormant Juliette. « Les friches sont devenues le laboratoire de la ville », Enlarge Your Paris, Mars 2017

Yes We Camp et Ancoats. « La ville en commun, ça s'apprend », Enlarge Your, Février 2019

Arnaud Idelon. « Les friches font entrer les villes dans l'ère des squats légaux », Enlarge Your, Novembre 2017

« Qu'est-ce que l'urbanisme transitoire et comment le penser ? », Batiactu, Janvier 2018

Jourdam-Boutin Mathilde. « Urbanisme transitoire : les friches événementielles », Octobre 2017

Claire Brossaud & Sandra Fiori & Philippe Simay. « Les communs urbains : nouveau droit de cité ? », Métropolitique, Juin 2019

Rapport UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) : Enjeux et perspectives du renouvellement de la gouvernance collective dans les associations artistiques et culturelles, 2014

Club IDEES. « Agir pour... l'optimisation des espaces vacants : l'urbanisme transitoire, un phénomène durable ! », Novembre 2017

Dossier de presse : Les Grands Voisins, novembre 2016

Les réflexions de l'IEIF sur le thème de l'urbanisme transitoire, Juillet 2017

Denès Laurence. «L'urbanisme temporaire n'a rien d'éphémère», Septembre 2017 -

Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR). La ville autrement Initiatives citoyennes // Urbanisme temporaire // Innovations publiques // Plateformes numériques, Juillet 2017

Coste Nicolas, « De l'occupation temporaire et éphémère au projet urbain pérenne : quelles perspectives pour l'urbanisme transitoire ? », City Linked, Mars 2019 -

Juliette Bompoint « Les communs encouragent les lieux intermédiaires et l'intelligence collective », Forum entreprendre dans la culture, Mai 2018

« Paris s'expose à la biennale internationale d'architecture de Venise », Mai 2018

Camille Favre, Entretien avec Mathias Rollot, Mouvement Magazine, Septembre 2018

Nicolas-Le Strat, Pascal « Entre travail du social et travail du commun », 14 août 2015

Nicolas-Le Strat, Pascal « Arts de faire commun (construction d'un commun / constitution du commun) », 5 août 2015

## **Webographie**

Les Grands Voisins : <https://lesgrandsvoisins.org/>

Association Aurore : <http://aurore.asso.fr/>

Association Plateau Urbain : <http://www.plateau-urbain.com/>

Association Yes We Camp : <https://yeswecamp.org/>

Flickr : Les Grands Voisins

## **Entretiens**

Entretien avec Dumanoir Clémence, chargé de coordination, membre de l'association Aurore), mené par Carreau-Touzé Dorian, à Paris, le 24 Juin 2019

Entretien avec Gondouin Charlotte, (chargé de coordination, membre de l'association Plateau

Urbain), mené par Carreau-Touzé Dorian, à Paris, le 25 Juin 2019

Entretien avec Baranger Cécile, (chargé de coordination, membre de l'association Yes We Camp), mené par Carreau-Touzé Dorian, à Paris, le 26 Juin 2019

## **Annexes**

### **Guide d'entretiens**

1- Présentation de Yes We Camp (Histoire, rôles, objectifs, combien de personnes y travaillent ?)

2- Pourquoi votre structure a rejoint le projet des Grands Voisins ?

3- Comment a débuté le projet des Grands Voisins ? En quoi consiste le projet ? Qui est à l'initiative de ce projet ?

4- YWC intervient très régulièrement sur des sites vacants. Comment avez-vous procédé pour rendre le site des Grands Voisins accessible au public ? Y'a t il des contraintes d'utilisation et d'aménagement du site ?

5- Quels sont les enjeux et problématiques liés à votre structure au sein des Grands Voisins ?

6- L'idée des Grands Voisins est de travailler sur le vivre-ensemble avec des publics de divers horizons (résidents, occupants, publics extérieurs). Comment fait-on pour cohabiter et créer des rencontres entre les différents publics fréquentant le site ? Quels outils sont les plus pertinents dans la mise en place de la cohésion des publics ?

7- Comment définiriez-vous la gouvernance collective présente aux Grands Voisins ?

8- Comment fonctionne t-elle ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?

9- Quelles sont les ressources mutuelles (matérielles et immatérielles) à votre disposition pour produire, gérer et partager sur le site (financier, humain, logistique) ?

10- Comment obtient-on une marge de manoeuvre et une liberté pour organiser l'occupation temporaire qui se développe dans l'instant, par l'expérience, face aux objectifs du projet



urbain ? Interviennent-ils régulièrement dans les prises de décisions ? Sont-ils un frein ou l'inverse pour le développement de l'occupation ?

11- Quels sont les avantages pour ces deux acteurs public et privée ? Quelle relation entretenez-vous avec l'acteur privé (P&MA) et l'acteur public (Mairie de Paris)

12- Issu de la culture des squats légaux, la réhabilitation de ces lieux est aujourd'hui reconnue via l'urbanisme transitoire par les politiques publiques ainsi que les acteurs foncier. Que pensez-vous de cette Hybridation public/privée présente aux Grands Voisins?

13- N'y t-il pas un risque d'institutionnalisation pour les projets et réhabilitations à venir ? Un risque de standardisation ?

14- Comment définiriez-vous l'urbanisme transitoire, l'occupation temporaire ? Quel regard portez-vous sur le sujet ? Quelles solutions offrent ces occupations ?

15- Le projet des Grands Voisins et vos projets en général s'implantent de façon temporaire ou éphémère ? Pour quelles raisons ? Est-ce une contrainte ou une volonté ?

16- Comment la durée temporaire du projet influence-t-elle sa mise en oeuvre (gestion de l'urgence permanente)

17- En quoi la phase d'occupation temporaire influence le projet urbain d'éco-quartier ?

18- Y-a-il des structures ou des usages, des valeurs, de la phase temporaire qui resteront dans du futur écoquartier ?

19- Quelle est votre stratégie de sortie pour YWC ? Cette sortie aura t-elle un impact sur l'association ?

20- Envisagez-vous de retravailler à nouveau avec PU et Aurore ?

21- Pensez-vous que cette gouvernance partagée soit la solution et le modèle à suivre pour répondre simultanément aux problématiques sociales, culturelles, artistiques et urbaines au sein d'un même espace ?

